



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2724
16 octobre 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller



Une crise dévastatrice

Travailleurs

licenciés,

capitalistes

choyés

Covid

La deuxième vague est là, pas les moyens

Page 5

Police

Violence sociale, démagogie sécuritaire

Page 11

ONU

Défense sélective des Droits de l'Homme

Page 8

Leur société

- Mesures fiscales : la cerise sur le cadeau 3
- Pauvreté : le virus du profit responsable 3
- Droit à l'avortement : l'hypocrisie du ministre 4
- Vallées sinistrées : Macron fait du tourisme 4
- Covid : la deuxième vague est là, pas les moyens 5
- Tests PCR : un pactole pour les laboratoires 5
- Sécurité sociale : les mauvais comptes de la Cour 5
- Suez - Veolia 6
- Convention citoyenne : détricotage en règle 6
- Taxe essence 2021 : le feu aux poudres ? 6
- Taxe sur les jouets 6
- Université du Havre : une dégradation continue 7
- Sans-papiers : pour la défense de leurs droits 7
- Médecins et infirmières scolaires : dangereuse pénurie 7
- 17 octobre 1961 : un crime de l'État français 7
- Police : la ritournelle sécuritaire ne protège personne 11
- Volvic : une eau qui vaut de l'or 11
- Trois-Rivières - Guadeloupe : l'eau empoisonnée au chlordécone 11
- Banques : les chemins de la spéculation 16
- Prix Nobel : la faim et les affameurs 16

Dans le monde

- Haut-Karabakh : populations martyrisées 8
- ONU : droits de l'homme sélectifs 8
- Éthiopie : répression et manipulations monétaires 9
- Algérie : condamnation inique 9
- Europe : explosion du chômage 9
- Libérer Georges Abdallah ! 9
- Suisse : vote sur le salaire minimum 16

Dans les entreprises

- Santé et médicosocial : dans la rue le 15 octobre ! 12
- Chômage de longue durée : l'arnaque des accords 12
- Lycées ex-ZEP : salaires amputés 12
- CGT : le mythe du dialogue social 12
- ADP - Roissy 13
- Amazon 13
- Monoprix - Le Havre 13
- Hutchinson - Chalette 14
- Mecafi - Châtellerault 14
- Artus-Meggitt - Avrillé 14
- Municipaux de Saint-Denis 15
- Territoriaux de Belfort 15

Il y a 30 ans

- Allemagne : le démantèlement de la RDA 10

Agenda

- Meeting du 9 octobre 3
- Orléans : un rendez-vous réussi le 9 octobre 4
- Fêtes et réunions publiques 3

Une crise sociale dévastatrice à un pôle, et beaucoup d'argent à l'autre !

Même si le virus circule plus lentement qu'en mars, les contaminations sont, chaque jour, plus nombreuses. Autrement dit, l'épidémie est, de nouveau, hors de contrôle. Il est impossible de tester, tracer et isoler comme il le faudrait. Impossible aussi de dire où se font les contaminations. Et comme les hôpitaux sont incapables d'encaisser une nouvelle vague, même moins haute que la première, on ne peut qu'être très inquiet. Mis à part cela, le gouvernement estime bien gérer la crise sanitaire !

C'est pire encore pour ce qui est de la crise économique, car là il n'y aura pas de médecins ni de scientifiques pour nous en sortir, il n'y aura ni traitement ni vaccin.

Le gouvernement voudrait nous faire croire que le Covid-19 est le seul responsable de l'effondrement de l'activité. C'est faux ! L'épidémie n'a pas créé la crise économique, elle n'a fait que l'accélérer et l'aggraver.

Les travailleurs de la métallurgie, de l'automobile, du textile ou de l'agroalimentaire sont bien placés pour savoir que les fermetures, les plans de licenciements ou le chantage à la compétitivité n'ont rien de nouveau. Mais avec de nouveaux secteurs emportés dans le gouffre : l'aéronautique, l'économie des spectacles, le secteur du tourisme... la crise économique monte d'un cran.

Même du côté des artisans et commerçants c'est le cas. Les fermetures de magasins dans les centres des villes populaires ne sont pas une nouveauté. Elles ont suivi le rythme des fermetures d'usines et de la montée du chômage. Là encore, l'accélération est brutale. Parmi les bars qui sont fermés administrativement ou qui ont tiré le rideau, faute de clientèle, combien rouvriront ?

Avec le fonds de solidarité et le paiement du chômage partiel, le gouvernement maintient nombre d'entreprises en coma artificiel. Mais cela ne durera pas indéfiniment.

Des cohortes de salariés de petites entreprises, voire des artisans et des commerçants, vont rejoindre les rangs de Pôle emploi. Ils viendront s'ajouter aux intérimaires, aux précaires, aux autoentrepreneurs qui ont perdu leur emploi depuis mars. Ils s'ajouteront aux salariés des grandes entreprises dont les usines ferment et à ceux qui font partie des charrettes de licenciements : Bridgestone, Alinea, Auchan, Elior, etc.

Le filet protecteur qui existe en France rend sans doute les choses plus supportables que dans d'autres pays. Mais ce filet a de gros trous et il n'empêche pas la pauvreté de monter. Les 550 euros de RSA ne suffisent sûrement pas pour vivre. Quant à ceux qui tiraient déjà le diable par la queue avec un salaire trop bas, les allocations chômage ne sont qu'un pis-aller. Et nombre de retraités aux pensions indignes tombent dans la misère.

On pourrait aussi dresser la carte des départements classés en rouge parce que le nombre d'inscrits aux Restos du cœur ou au Secours populaire monte dangereusement et que ces organisations caritatives sont débordées. Mais cette carte-là, le gouvernement ne la donnera pas, car cette montée du chômage et de la misère est aussi le fruit de sa politique : une politique qui donne un blanc-seing au grand patronat pour licencier alors même qu'il est arrosé de milliards ; une politique entièrement consacrée à enrichir les plus riches.

Depuis des décennies, l'État sert de béquille aux capitalistes. Dans un contexte de marchés saturés et de concurrence féroce, il les aide de toutes les façons possibles. En cassant le code du travail, il a facilité l'exploitation, les licenciements, la flexibilité. Il les aide aussi en espèces sonnantes et trébuchantes. Baisse d'impôts, de cotisations, crédits fiscaux... tous les gouvernements successifs ont transféré des centaines de milliards des caisses publiques à celles de la bourgeoisie.

La banque suisse UBS vient de révéler que la fortune des milliardaires français a quintuplé en dix ans et atteint 375 milliards d'euros. Et, un rapport gouvernemental le confirme, la réforme de l'ISF et l'entrée en vigueur de la Flat Tax ont été une gâterie de plus.

Même dans cette période de crise du capitalisme, les plus riches tirent très bien leur épingle du jeu ! Les grands actionnaires ont les poches qui débordent et les sommes faramineuses qui affluent dans la finance en témoignent.

L'argent existe pour préserver les emplois et les salaires. Mais personne ne l'apportera aux travailleurs sur un plateau. C'est à eux d'aller le chercher, et c'est possible à condition de renouer avec des luttes assez massives pour que les capitalistes craignent de tout perdre.



Mesures fiscales : la cerise sur le cadeau

Un rapport gouvernemental fait le bilan des mesures fiscales mises en place par les gouvernements Macron depuis 2017. Le constat est sans appel : les revenus des plus riches ont explosé.

« Les 0,1 % de Français les plus aisés sont un quart de fois plus riches que les 0,1 % de 2017 », dit le rapport. Les dividendes distribués ont ainsi augmenté de 60 % en 2018, dernière année comptabilisée par les auteurs du rapport, passant de 14,3 milliards à 23,2 milliards d'euros. Qui plus est, cette augmentation est de plus en plus concentrée : 3 800 personnes seulement en captent un tiers.

Cette évolution n'est pas récente mais, selon les rapporteurs, la suppression de l'ISF et surtout la mise

en place d'un impôt forfaitaire sur le capital, dit flat tax, par le gouvernement l'auraient favorisée. C'était d'ailleurs l'objectif du gouvernement, qui ressasse qu'en aidant les riches aujourd'hui, il permet les investissements et la création des emplois de demain, essayant de faire croire que ce sont les impôts qui empêchent les capitalistes d'investir dans la production ! Or ceux-ci, poussés uniquement par la recherche du profit maximum, placent leurs capitaux où et quand ils estiment pouvoir en tirer

le bénéfice le plus élevé, et les impôts n'ont que peu de relation avec cette règle d'or. Le rapport cité, basé sur des chiffres de 2018, donc avant l'aggravation de la crise avec l'épidémie de Covid-19, conclut d'ailleurs diplomatiquement qu'on ne voit pas « d'impact sur l'investissement des entreprises ». La bourgeoisie profite du fait de payer moins d'impôts, et place son argent dans la spéculation financière. Pire : non seulement les capitalistes n'ont pas créé d'emplois, mais ils en suppriment aujourd'hui par centaines de milliers sous prétexte de crise sanitaire.

Le gouvernement défend ses mesures au prétexte qu'au moins, les

actionnaires paieraient désormais un impôt, même minime, sur les dividendes versés, alors qu'auparavant, tous échappaient au fisc. Mettre en avant les sommes dérisoires qui rentrent ainsi dans les caisses étatiques alors que des centaines de milliards sont versés aux capitalistes sous prétexte de lutte contre la crise, il fallait oser !

Il faut cependant rendre justice au gouvernement : sa politique fiscale, si elle vient agrémente la vie des plus riches, ne représente pourtant pas la raison principale de l'explosion des fortunes bourgeoises. L'ISF rapportait peu, d'autant que les bourgeois petits et grands disposent d'armadas de

juristes pour échapper aux impôts. Sa suppression était donc avant tout symbolique.

La distribution de dividendes sans cesse plus importants, l'accroissement effrené de la part prélevée par le capital sont aujourd'hui la vie normale de l'économie capitaliste mondiale. Elle repose sur l'aggravation des conditions de travail, sur la multiplication des formes précaires d'emploi, sur l'allongement permanent des horaires et sur l'écrasement des salaires. C'est d'abord par cette aggravation de l'exploitation du monde du travail que les capitalistes augmentent leur fortune.

Jacques Le Gall

Pauvreté : le virus du profit responsable

D'après la Banque mondiale, la misère explose dans le monde avec 150 millions de travailleurs supplémentaires vivant avec moins de 1,9 dollar par jour. Pour elle, ce serait principalement dû au Coronavirus. Pourtant, si celui-ci rend malade et tue, ce n'est pas lui qui rend plus pauvre.

Certes, avec l'épidémie, l'activité économique a baissé et il y a moins de travail. Mais il n'y a aucune fatalité à ce que cela plonge les travailleurs dans le chômage

et la misère. Dans une société communiste qui serait basée sur les besoins de la population, dans de telles situations difficiles où l'on travaillerait tous moins, il

suffirait de prendre sur les réserves créées dans les périodes précédentes par le travail humain, pour donner le maximum de moyens à la société et s'assurer que tout le monde s'en sorte.

Mais dans cette société capitaliste, ces réserves sont accaparées par les propriétaires des banques et des grandes entreprises, qui s'en servent principalement

dans la spéculation et à la satisfaction de leurs caprices personnels. Pour ces gros actionnaires, faire du profit, c'est prioritaire sur tout le reste. Alors, face à la crise économique aggravée par l'épidémie, ils ont cherché tous les moyens de sauver leurs profits. Ils licencient à tour de bras, ferment des entreprises, font exploser le chômage, diminuent les salaires, augmentent les cadences, développent la précarité.

L'exploitation a atteint un tel niveau que nombre d'entre eux ont réussi à augmenter leur fortune depuis le début de l'épidémie alors que la société crée moins de richesses. D'après la banque suisse UBS, le nombre de milliardaires s'est ainsi accru, atteignant actuellement dans le monde le nombre de 2 189. Ceux-ci accumulent à

eux seuls 10 200 milliards de dollars, soit une somme en augmentation de 15 % depuis 2018. Avec 50 % d'augmentation, les patrons des grandes entreprises du secteur de la santé figurent parmi ceux qui se sont le plus engraisés. Il y a là tout un symbole du parasitisme croissant de la bourgeoisie.

Le président de la Banque mondiale a déclaré que cette hausse vertigineuse des inégalités était « une menace pour le maintien de l'ordre social et de la stabilité politique ». En effet, des explosions sociales pourraient se produire, mais alors il faudra que les travailleurs ne cherchent pas à renverser seulement les pantins que sont les dirigeants politiques, mais aussi les vrais responsables que sont les capitalistes.

Arnaud Louvet



THEMILLIARDAIRE



À Orléans, le 9 octobre.

Fêtes et réunions publiques

Saint-Brieuc

Vendredi 16 octobre à 20 heures
Petite salle de Robien
Place O. Brilleaud

Saint-Nazaire

Judi 22 octobre à 17 h 45
Salle du Courtil Brécard,
allée Billie-Holiday

Chaumont

Mercredi 28 octobre à 19 heures
Espace Robert Genest (Le Cavalier)

Angers

Mardi 10 novembre à 20 h 30
Salle Daviers - 5, boulevard Daviers

Cholet

Vendredi 6 novembre à 18 h 30
Salle de la Bruyère, rue de la Bruyère

Bourges

Samedi 7 novembre de 14 heures à minuit
Restaurant Les Rives d'Auron

Droit à l'avortement : l'hypocrisie du ministre

Le projet de loi allongeant la durée légale de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) de 12 à 14 semaines a été adopté jeudi 8 octobre par l'Assemblée nationale. Mais le gouvernement continue à chercher les moyens d'enterrer ce vote.

Le projet de loi met également fin à la clause de conscience spécifique à l'IVG qui permet à un médecin ou à une sage-femme de refuser de pratiquer cet acte. Il est aussi prévu d'autoriser les sages-femmes à pratiquer une IVG chirurgicale au bout de dix semaines. Jusqu'alors elles n'avaient le droit de pratiquer que des IVG médicamenteuses.

Ce texte vise donc à faciliter l'accès à l'avortement, alors que chaque année 3 000 à 5 000 femmes sont contraintes de se rendre à l'étranger parce qu'elles ont dépassé les délais

légaux. Pour de nombreuses femmes, interrompre sa grossesse relève aujourd'hui du parcours du combattant, d'autant que de 2007 à 2017, 43 centres d'IVG ont fermé leurs portes. Les délais pour obtenir une IVG s'allongent en particulier dans les déserts médicaux.

Cette loi représente donc un progrès tout relatif car aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni les dispositions légales sont bien moins limitatives. Mais loin d'appuyer ce projet, le gouvernement, en la personne du ministre de la Santé, a freiné des quatre fers, non

sans faire preuve d'hypocrisie. Véran a saisi le Comité consultatif national d'éthique, (CCNE), « en raison des risques sanitaires potentiels pour la femme qui va avorter entre 12 et 14 semaines ».

Cette manœuvre dilatoire est destinée à repousser l'application de la nouvelle loi aux calendes grecques. En fait, le gouvernement est plus soucieux de l'opinion de la droite réactionnaire qui est vent debout contre un élargissement du droit à l'avortement. Sous couvert d'en appeler aux sages, il veut montrer à cette frange de l'opinion qu'il est prêt à passer au-dessus de sa majorité pour freiner ce projet. Et pour invalider le projet de loi, il compte bien sur le Sénat.

Aline Urbain

Vallées sinistrées : Macron fait du tourisme

Ne voulant pas manquer une occasion de se faire voir dans les médias, Macron s'est rendu le 9 octobre dans plusieurs des villages des Alpes-Maritimes ravagés par la tempête Alex.

Le président y est allé de son couplet de compassion, assurant les habitants du soutien de l'État. « On mettra les moyens, on sera là », a-t-il dit à Tende, ajoutant qu'il faut remettre en fonction cette « ligne de vie » que constitue le chemin de fer, et « réacheminer l'eau, l'électricité, la téléphonie ».

Macron s'est rendu sur place en hélicoptère, seul moyen d'accès vers ces zones sinistrées.

La conséquence a été, selon le communiqué d'Azur Hélicoptère, l'entreprise qui assure la liaison, que « les opérations aériennes [ont été] bloquées ce jour. Aucun hélicoptère civil [n'a

pu] mener à bien sa mission aujourd'hui. Interdiction de survoler les vallées car visite officielle. » Il a donc été interdit de livrer l'eau potable et la nourriture qui font défaut aux sinistrés, et d'évacuer les habitants qui n'ont plus de toit pour les abriter.

Quant à l'électricité, le syndicat CGT Energie 06 a déclaré : « Nous avons prévu de réalimenter 2 000 foyers [...] la préfecture n'a autorisé qu'une intervention pour réalimenter 800 foyers. »

Retarder les secours d'une journée pour se faire de la publicité, c'est tout ce que Macron a réussi à accomplir.

M.L.

MEETING

Le 9 octobre : à bas la propriété capitaliste !

Le meeting politique de rentrée de Lutte ouvrière s'est tenu dans la salle de la Mutualité, à Paris, le 9 octobre. Près de 1 000 personnes de la région parisienne y ont partagé, dans les conditions sanitaires imposées, le plaisir de se retrouver en nombre et ont écouté et applaudi Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier.

Jean-Pierre Mercier, ouvrier chez PSA à Poissy, a notamment cité le cas de son PDG Carlos Tavares : « Lors d'une réunion avec des représentants syndicaux, il a tenu, pour justifier sa politique, à expliquer que PSA depuis des années augmentait ses ventes car le marché automobile s'élargissait. Mais cette année, le marché automobile va sans doute baisser de 20 %. Pour continuer à augmenter ses ventes, PSA ne peut plus compter sur l'augmentation du marché. Par conséquent, Tavares a déclaré : "Je

vais utiliser une formule guerrière : il va falloir aller manger dans la gamelle des autres".[...]

La formule grossière utilisée par Tavares, tout comme le fait qu'il parle de langage "guerrier", en dit long sur l'état d'esprit du patronat. Quand nous disons que les capitalistes sont des requins, on nous reproche parfois d'avoir une vision caricaturale... mais voilà qu'eux-mêmes se décrivent comme des chiens affamés prêts à aller mordre le voisin de niche pour lui voler son os ! »



Nathalie Arthaud, à la suite de Jean-Pierre, a souligné :

« Ni les profits ni la rentabilité ne doivent guider l'économie. L'économie doit répondre aux besoins vitaux de la population mondiale, elle doit assurer l'avenir de la planète et elle est capable de le faire car l'humanité n'a jamais eu autant de possibilités techniques et scientifiques. Mais pour cela, il faudra que les travailleurs, la classe ouvrière au sens large, prennent le pouvoir et imposent une

gestion collective des grands moyens de production, la société communiste. [...]

Le vol du travail d'autrui est le moteur du capitalisme. Quand nous travaillons, nous créons du profit. Celui-ci est accumulé par la grande bourgeoisie qui en fait du capital et un moyen d'exploiter à nouveau les travailleurs, un moyen pour accroître sa mainmise sur l'économie et sa puissance sociale. Oui, dans cette société les travailleurs fabriquent tout, produisent

tout, jusqu'au grand capital qui les exploite. Jusqu'à leurs propres chaînes. Eh bien ces chaînes, il ne faut pas les avoir dans nos têtes.

Proudhon, un des premiers socialistes, avait dénoncé l'accaparement des moyens de production par la bourgeoisie qui se développait avec la formule célèbre : la propriété c'est le vol. Eh bien oui, la propriété capitaliste c'est le vol ! Le grand capital, c'est le vol ! A bas la propriété capitaliste ! »

Orléans : un rendez-vous réussi

Dimanche 11 octobre, si la fête de Lutte ouvrière d'Orléans n'a pu se tenir comme à son habitude avec un banquet en fin de soirée, le rendez-vous a été maintenu avec différents débats. Les sujets abordés ont suscité de nombreuses discussions : le Covid-19 et la vaccination, la situation au Liban, la révolte des Noirs américains, de l'esclavage

à la révolte actuelle Black Lives matter.

Lors de son intervention, Dominique Clergue a décrit la situation des travailleurs dans le Loiret, en particulier la grève du secteur des flexibles à Hutchinson. Nathalie Arthaud a évoqué la guerre sociale que mène la bourgeoisie pour assouvir sa soif de profit. Cela a été suivi d'un débat animé par

de nombreux témoignages sur la situation des travailleurs, le bilan du mouvement des gilets jaunes et de la lutte contre la réforme des retraites.

Au moment où le capitalisme conduit à un gâchis pour l'humanité et la planète entière, comment réussir à mettre fin à ce système est un sujet important !

Correspondant LO



Covid : la deuxième vague est là mais pas les moyens

Le Premier ministre Castex, qui a présenté lundi 12 octobre son analyse de l'évolution de l'épidémie, affirme que la deuxième vague est bien là et qu'elle est forte. Selon lui, si on en est arrivé là c'est essentiellement parce que la population s'est relâchée durant l'été car elle a cru que c'était fini.

Parmi cette population, les plus jeunes seraient les premiers fautifs, le gouvernement dénonçant les rassemblements dans les bars et les fêtes privées et désignant cette jeunesse insouciante et irresponsable.

Alors, depuis maintenant des semaines, Castex et Vèran distillent au compte-gouttes des listes de villes et de régions où le virus circule plus vite.

Ces zones rouges, qui ont englobé d'abord Aix-en-Provence et Marseille, concernent maintenant la quasi-totalité des grandes villes du pays, notamment Paris et la petite couronne. Mais dans chacune de ces zones à risques, les mesures prises par le gouvernement apparaissent comme bien dérisoires, et se résument presque à la fermeture des bars pendant quinze jours

et à un traçage dans les restaurants avec des cahiers où l'on doit noter nom et téléphone des clients. Pendant ce temps, on continue à s'entasser dans les transports en commun, à envoyer les enfants dans des écoles où le protocole sanitaire a été quasiment supprimé. Et la dernière proposition de Castex est une nouvelle application Stopcovid pour le 22 octobre, la première version étant notoirement un échec car elle a été très peu téléchargée.

Mardi 12 octobre, le Conseil de défense a été convoqué en urgence et mercredi 13, Macron devait



annoncer de nouvelles mesures à la télévision. Mais on ne peut en attendre aucune mesure qui permettrait d'affronter la seconde vague dans les meilleures conditions. Une preuve s'il en fallait encore une est le nombre de lits qui continuent de manquer dans les

hôpitaux. Ce n'est pas la promesse de 50 millions d'euros pour en ouvrir 4 000 qui convaincra les médecins, infirmiers et autres personnels de santé car c'était déjà une promesse faite au Ségur de la santé en juillet... et jamais tenue.

Jean Pollus

Tests PCR : un pactole pour les laboratoires

Chaque semaine la Sécurité sociale dépense 70 millions d'euros pour les tests PCR du Covid-19. Facturés 73,59 euros en France, les mêmes tests coûtent en moyenne 59 euros en Italie, 50 euros en Allemagne et entre 30 et 40 euros en Espagne.

Si la stratégie de test des autorités sanitaires est chaotique pour la population, elle est ultra-efficace pour quelques grands laboratoires.

Au nom de l'urgence sanitaire et parce que la réalisation massive de tests est l'une des conditions de la lutte contre la propagation du Covid-19, le gouvernement a choisi de faire rembourser intégralement ces tests par la Sécurité sociale

sans avoir besoin d'une ordonnance. Un tel choix semble aller dans le sens de l'intérêt collectif. Mais dans une société où tous les moyens de production sont privés, les intérêts des entreprises qui fabriquent les machines à tester, comme ceux des laboratoires d'analyses qui réalisent les prélèvements, l'emportent sur ceux de la collectivité.

Les machines à tester, des automates qui peuvent

réaliser 1 500 tests par 24 heures et donnent le résultat en 45 minutes, sont fabriquées par une poignée de grands laboratoires, le suisse Roche, le français BioMérieux ou les américains Abbot ou Becton Dickinson. Ces machines coûtent entre 50 000 et 300 000 euros pièce. En prime, ces industriels ont le monopole des réactifs indispensables à leur fonctionnement et des consommables comme les tiges utilisées pour le prélèvement. Sans ces réactifs ad hoc, leur machine est inutilisable. Cette position de monopole a permis à BioMérieux d'augmenter son chiffre d'affaires de 70 % au premier semestre, tandis que celui de Roche augmentait de 60 %.

Ces machines existaient avant le Covid-19 car elles servent à tester d'autres maladies. Mais le faible remboursement par la Sécurité sociale n'encourageait pas les laboratoires à investir. Favoriser ces

investissements est un autre argument avancé par le ministre de la Santé pour justifier le remboursement à 73,59 euros d'un test qui coûte 40 à 45 euros. Là encore, les lois de la jungle capitaliste favorisent les plus gros. Il y a en France 4 000 laboratoires d'analyses médicales, dont seulement 1 500 indépendants, les autres appartenant à des groupes comme Cerba (4 500 salariés), Synlab (20 000 salariés) ou Eurofins (35 000 salariés en Europe). Les plus gros ont les moyens d'investir dans des machines amorties en quelques semaines tandis que les petits, outre l'obstacle du coût, sont placés sur des listes d'attente par des fabricants submergés par la demande mondiale. Ceux-là ne peuvent pas répondre aux demandes des patients.

Il existe d'autres systèmes de tests, dits ouverts car ils peuvent fonctionner avec des réactifs et des consommables variés, sans

payer une dîme à Roche ou BioMérieux. Ces machines sont moins rapides et moins productives mais elles existent dans de multiples laboratoires comme ceux des universités dédiés à la recherche ou dans les laboratoires vétérinaires habitués à tester des milliers d'animaux. Ceux-ci ont d'ailleurs pu réaliser des tests au plus fort de la première vague. Mais toute la politique de l'État a été conçue pour favoriser les grands laboratoires privés, dont les propriétaires ont leurs entrées dans les ministères. Un État exclusivement préoccupé par la lutte contre la pandémie aurait pu commander, réquisitionner ou même faire fabriquer lui-même, les machines à tester. Il aurait organisé leur livraison et leur mise en œuvre en fonction des besoins les plus urgents sans laisser le marché arbitrer. Tout l'inverse de la politique d'un État au service de la bourgeoisie.

Xavier Lachau



Sécurité sociale : les mauvais comptes de la Cour

La Cour des comptes met en avant le déficit de la Sécurité sociale attendu en 2020 : 44 milliards d'euros. Cela lui sert de prétexte pour appeler à tailler dans les dépenses de santé alors que l'épidémie de coronavirus est à nouveau hors de contrôle.

Si c'est particulièrement choquant, cela n'a rien d'étonnant de la part d'une institution dont l'objectif principal est de produire des rapports qui proposent toujours de tailler dans le peu de dépenses

de l'État pour les classes populaires.

Si le déficit de la Sécurité sociale va fortement augmenter cette année, c'est principalement dû à l'augmentation des dépenses de santé liée au coronavirus,

ainsi qu'à la hausse du chômage et à la multiplication des exonérations de cotisations sociales, qui ont fait baisser les recettes.

Augmenter les dépenses de santé dans une période où la société doit affronter une grave épidémie devrait être une évidence pour toute personne dont le cerveau n'est pas uniquement utilisé à servir les intérêts des capitalistes. D'ailleurs, on n'a pas entendu cette même

institution s'alarmer contre les 100 milliards d'euros du plan de relance de l'État.

Depuis des années, il n'y a pas trop de dépenses de santé, au contraire, il n'y en a pas assez. Si le Covid a fait autant de ravages, c'est parce que, pour financer les cadeaux au grand patronat, l'État fait toujours plus d'économies dans tout ce qui est utile à la population, comme la santé.

Dans les hôpitaux, il a

ainsi supprimé 100 000 lits depuis vingt ans, n'a pas fait les recrutements nécessaires et n'a pas investi suffisamment dans le matériel comme les masques, les respirateurs, etc.

Alors intensifier cette politique d'économies, comme le propose la Cour des comptes, est criminel, comme si on proposait de diminuer la production alimentaire en pleine période de famine.

Arnaud Louvet

Suez - Veolia : leur univers impitoyable

Telle une série B de mauvaise facture, le rachat de Suez par Veolia a été l'occasion de multiples rebondissements, un spectacle révélateur des relations intimes entre les grandes entreprises et l'État.

Depuis que Veolia a annoncé fin août sa volonté de racheter à Engie les 30% qu'il détient dans Suez, son principal concurrent dans la gestion de l'eau et des déchets, les dirigeants des deux groupes s'affrontent en tirant sur toutes les cordes et toutes les ficelles possibles. Parmi les rôles principaux du feuilleton, il

y a les dirigeants de Suez, ceux qui risquent leur place et qui sont donc vent debout contre cette opération, accusant la bande rivale à la tête de Veolia de vouloir démanteler le groupe et de préparer des milliers de licenciements. C'est certainement vrai mais de la part de Philippe Varin, actuel président du

conseil d'administration de Suez, ex-patron de PSA, licencié en chef à Aulnay-sous-Bois, se présenter en défenseur des emplois, est une prouesse d'acteur.

Les derniers rebondissements ont eu lieu au début du mois, avant la clôture de l'offre de Veolia à Engie. Le 1^{er} octobre, les patrons de Suez annonçaient avoir trouvé un autre acheteur des actions d'Engie, le fonds Ardian. Mais selon la presse, le patron d'Engie, qui a obtenu une augmentation de 10% du prix payé

par Veolia, aurait menacé Ardian de « relations hostiles ». Ardian a préféré se retirer de la bataille le 5 octobre, le même jour où le conseil d'administration d'Engie approuvait l'offre de Veolia. Lors de ce conseil, les représentants de l'État, actionnaire à 24%, ont voté contre l'offre, mais ils ont été en minorité, ce qui a permis à Bruno Le Maire, officiellement hostile à la vente à Veolia, de s'incliner devant le résultat du vote. Mais selon la presse, l'opposition de Le Maire pourrait n'être qu'une façade de politicien pour ne pas être associé à une opération impopulaire. L'État en tout cas aurait eu d'autres moyens de pression pour s'opposer à la vente, des moyens qu'il n'a pas utilisés. L'Élysée, en la personne de son secrétaire général, serait même intervenu en sous-main pour que les délégués CFDT quittent la séance du conseil d'administration et ne prennent pas part au vote, afin que leur abstention ne soit pas comptée en

opposition à la vente.

Ces informations ont fait dire aux syndicats de Suez, ralliés à leur direction, que « l'État a laissé le vendeur dicter ses conditions ». La France insoumise parle de « scandale d'État ». Mais comment s'étonner de ces mœurs qui sont celles du capitalisme ? Des bandes rivales s'affrontent pour mettre la main sur des pans entiers de l'économie.

Les travailleurs de Suez ont raison de craindre pour leurs emplois mais ceux de Veolia aussi. Car fusion ou pas, les capitalistes présentent toujours la facture aux travailleurs, en licenciant et en s'en prenant aux salaires. Soutenir une bande contre une autre, comme le font les syndicats de Suez en soutenant leurs patrons contre ceux de Veolia, n'aidera pas les travailleurs à s'en sortir, alors qu'ils devront s'organiser et s'unir pour défendre leurs intérêts propres, leurs emplois, leurs salaires, contre tous ces exploités.

Serge Benham



Stands des deux concurrents au salon des maires, en novembre 2017.

Convention citoyenne : détricotage en règle

Après diverses déclarations de Macron ou de ses ministres, ainsi que les reculs du gouvernement et des députés sur des propositions faites lors de la Convention citoyenne sur le climat, ses membres ont envoyé une lettre de protestation au président, lui demandant de « réaffirmer [son] engagement formel et public en faveur de l'examen sans filtre de [leurs] propositions. »

Si les ministres écologistes sont pour la plupart prêts à avaler bien des couleuvres avant que leur digestion devienne impossible, il n'en va pas de même pour les membres de la Convention pour qui trop, c'est trop. Ainsi qu'ils ont tenu à le rappeler à Macron, ils ont payé de leur personne et de leur temps pour organiser ou participer à maintes réunions sur tout le territoire,

avant de rédiger un texte de synthèse. Alors, le détricotage de leur rapport point par point ne passe pas, et à juste titre. Le soutien affiché du gouvernement au transport aérien et à la voiture, le déploiement de la 5G pour lequel ils avaient demandé un moratoire et surtout, venant à la suite d'une dizaine de renoncements, l'autorisation donnée aux betteraviers par les députés d'utiliser

les néonicotinoïdes, cette classe d'insecticides tueurs d'abeilles, ne passe pas auprès des 150 citoyens. Il devient évident, même pour des gens sans a priori négatif, que ce gouvernement fait bien peu de cas de la transition écologique qu'il déclare pourtant appeler de ses vœux.

Macron a justifié ses changements de politique par le fait qu'il faut auparavant « réconcilier les concitoyens » hostiles aux « changements profonds » (comme les Amish vivant comme il y a trois siècles auxquels il avait comparé ces mêmes concitoyens !) et que certaines des mesures proposées par la Convention sur le

climat demandent « des ajustements ». En d'autres termes, il faut vider les articles du rapport de tout contenu susceptible de contrarier les gros industriels et autres pollueurs

qui entendent continuer comme par le passé, et en présenter une version soft aussi creuse que les discours de Macron et sa clique.

Marianne Lamiral



Le sous-marin et la feuille de vinyle

Le sous-marin Perle était capable, paraît-il, de naviguer à 300 mètres de profondeur. Mais il a surtout servi à envoyer par le fonds des milliards d'argent public.

En juin dernier, ce sous-marin nucléaire d'attaque que paraît-il le monde entier enviait à la France a pourtant été mis hors d'état de nuire de façon peu glorieuse comme l'expertise vient de le révéler. Il s'agissait non d'une attaque terroriste venant d'une

puissance maléfique, mais d'un éclairage défaillant qui a commencé à consumer une traîtreuse feuille de vinyle malencontreusement oubliée dans un coffret en bois. L'élément avancé de l'invincible armada a alors pris feu à tel point qu'aujourd'hui, il semble plus

cher de le remplacer que de le réparer.

Heureusement, comme bien souvent dans le cas des sous-marins, il était désarmé pour cause de maintenance. Une catastrophe bien pire a donc été évitée. Mais il faut d'urgence inscrire la feuille de vinyle dans la liste des armes de destruction massive menaçant les capacités militaires françaises.

C.B.

Le Père Noël est une ordure

Il n'y a pas de petits profits pour ce gouvernement qui lance maintenant l'idée d'une taxe destinée à financer le recyclage des jouets. Sur chaque jouet vendu il y aurait 3% de taxe, appelée bien sûr « écotaxe » puisque le but est de recycler les jouets usagés. Le gouvernement annonce que cette taxe sera payée

par les fabricants mais on sait bien qu'ils la répercuteront sur le prix de vente, voire sur les emplois dans leur secteur. Pour un marché évalué à 3,5 milliards d'euros en France, la taxe rapporterait près de 10 millions d'euros.

Pour faire payer toujours plus la population, l'écologie a bon dos.

C.D.

Université du Havre: **une dégradation continue**

L'université du Havre, qui est une petite structure avec à peine 8 000 étudiants, a perdu 40 postes d'enseignants en quelques années, essentiellement par le non-remplacement des départs en retraite.

Le résultat est une diminution de l'offre de formation, se traduisant par des diplômés où l'on ne fournit que 80% des enseignements normalement dus.

La direction n'embauche pratiquement plus que des contrats précaires et elle ose proposer à des contractuels, à l'issue de leurs trois années réglementaires, de continuer à enseigner en se déclarant autoentrepreneurs! Le 24 septembre, des salariés ont dénoncé cette

précarité croissante, lors d'un débat public entre deux candidats à la présidence de l'université. L'un comme l'autre ont répondu que la solution serait de réduire encore l'offre de formation. Ils allaient d'ailleurs dans le sens de la nouvelle loi de programmation pour la recherche (LPR), fortement contestée dans les milieux universitaires et qui prévoit, pour les dix ans à venir, d'embaucher les chercheurs uniquement

pour des contrats de quelques années.

En outre, suite à la réforme de la taxe d'apprentissage entrée en vigueur en janvier 2020, les organismes d'enseignement supérieur publics, comme l'IUT, ne recevront plus 23% mais seulement 13% de cette taxe, qui est prélevée sur la masse salariale des entreprises. Concrètement, au Havre, alors que l'ensemble des ressources extérieures de l'IUT s'élevait à environ un million d'euros en 2019, presque un tiers de cette somme va disparaître à cause de cette réforme.

En revanche, l'enseignement supérieur privé, plébiscité par la plupart des politiciens locaux, a vu sortir de terre en un rien de temps un magnifique campus abritant une cité du numérique et la nouvelle école de management. De grandes entreprises privées, comme Total, ouvrent également leur centre de formation parce que la fiscalité les y encourage.

Les patrons de la zone industrielle et portuaire puisaient déjà depuis des années dans le vivier des formations publiques sans vraiment payer pour les

enseignements, mais maintenant ils ne payent plus rien non plus pour rémunérer les apprentis: les jeunes travailleurs qu'ils embauchent en contrat d'alternance avec l'IUT ne touchent que 660 euros par mois, qui sont intégralement payés par l'État.

Castex peut bien dire que le gouvernement mise sur la jeunesse et l'apprentissage, on voit surtout avec quel cynisme il démolit l'enseignement public et le subordonne de toutes les manières aux intérêts des capitaux privés.

Correspondant LO

Sans-papiers: **pour la défense de leurs droits**

Depuis un mois, des travailleurs sans-papiers appuyés par des collectifs et de nombreuses organisations ont fait étape dans plusieurs villes, Marseille Valence, Lyon, et après Montreuil en banlieue parisienne, ils manifesteront à Paris le samedi 17 octobre.

Ils réclament la régularisation de tous les sans-papiers, la fermeture des centres de rétention administrative, des logements dignes et un accès à la santé.

De nombreux faits dans l'actualité ont rappelé à quel point les sans-papiers sont exploités, dans les emplois

les plus mal payés et souvent les plus durs et insalubres dans l'agriculture, le bâtiment, la restauration et même les services publics. Comme le dit l'un d'entre eux: «*Nous avons été la chair à canon de cette covid. Les sans-papiers ont joué un rôle très important*

dans le nettoyage, la collecte et le tri.» Beaucoup ont ensuite perdu leur travail sans aucun espoir d'être indemnisés.

Les sans-papiers font partie de la classe ouvrière, ils se battent pour leurs droits. Il faut les soutenir!

Sylvie Maréchal

La manifestation des sans-papiers aura lieu à Paris, à 14 heures, place de la République, à l'appel de leurs collectifs et de diverses organisations. Lutte ouvrière se joindra à eux.

Médecins et infirmières scolaires: **dangereuse pénurie**

Alors que la circulation du virus entraîne une augmentation des cas positifs dans les établissements scolaires et universitaires – 35,3% des clusters s'y trouveraient – le manque de médecins, d'infirmiers et d'infirmières scolaires rend encore plus difficile le suivi de la santé des élèves.

Il y a moins de 800 médecins scolaires pour 12,5 millions d'élèves, selon un des syndicats de médecins scolaires, le SNMSU. Les infirmières et infirmiers scolaires sont 7 700 pour 62 000 établissements. Cela veut dire que des lycées ou collèges qui scolarisent pourtant parfois 1 000 ou 2 000 élèves n'ont pas d'infirmier à temps plein, voire pas du tout.

«*Les élèves suspects ou cas confirmés de Covid-19 sont légion, la gestion des enquêtes cas contacts avec transmission des informations aux ARS est très chronophage*», soulignait, dans un communiqué daté du 16 septembre, le syndicat national des médecins scolaires, ajoutant que «*dans*

les départements très déficitaires en médecins et à forte circulation virale, les médecins de l'éducation nationale déjà surchargés n'arrivent plus eux non plus à répondre à la demande.»

«*On est à pied d'œuvre et qu'est-ce qu'on fait à part gérer l'urgence du Covid? Eh bien... plus rien!*», témoignait un médecin scolaire. En effet, la prise en charge de tout ce qui a trait à l'épidémie prend le pas sur le reste, au détriment des maladies dont souffrent nombre de jeunes. Or, dans les cités et quartiers populaires, c'est souvent l'infirmier ou l'infirmière qui sonne l'alerte sur des problèmes de santé, les familles n'ayant pas recours systématiquement au médecin généraliste.

Mais pour le ministre de l'Éducation nationale, comme pour l'ensemble du gouvernement, essentiellement occupé à soigner les profits des grands groupes capitalistes, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Aline Rétesse



Manifestation lors de la marche des sans-papiers, place Bellecour à Lyon, le 4 octobre 2020.

17 octobre 1961: **un crime de l'État français**

Comme tous les ans, le Comité vérité et justice appelle à un rassemblement samedi 17 octobre à la mémoire des centaines d'Algériens assassinés sauvagement par la police française le 17 octobre 1961.

Ce jour-là, en pleine guerre d'Algérie, bravant le couvre-feu imposé par les autorités françaises, le Front

de libération nationale algérien appelait ses partisans à manifester pacifiquement dans les rues de Paris. Toute la soirée et la nuit, ils furent réprimés par la police aux ordres du Premier ministre Michel Debré et du préfet de police Maurice Papon.

Des milliers de manifestants furent arrêtés, torturés et nombre d'entre eux

expulsés vers l'Algérie. Plusieurs centaines trouvèrent la mort sous les matraques des policiers ou furent jetés depuis les ponts surplombant la Seine, raison de ce rendez-vous au pont Saint-Michel.

Le préfet Papon s'était fait la main sous l'Occupation nazie en déportant des familles juives depuis

Bordeaux. Il était resté un fidèle serviteur de l'État sous De Gaulle comme il l'avait été sous Pétain.

La politique colonialiste avait aussi aiguisé le racisme au sein de la police parisienne. Ses membres pouvaient donner libre cours à leurs velléités de «*casser du Nord-africain*» en se sentant couverts en

haut lieu.

39 ans après, il ne faut pas que ce massacre commis par la police française soit oublié. Lutte Ouvrière appelle ses amis et sympathisants à se joindre à ce rassemblement.

Jacques Fontenoy

Le 17 octobre à 18h30, pont Saint-Michel à Paris

Haut-Karabakh : **populations martyrisées**

Le président russe Poutine s'est apparemment félicité trop vite d'avoir obtenu un cessez-le-feu dans le conflit entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie car, quelques heures plus tard, les combats reprenaient violemment. Ces deux ex-républiques soviétiques du Caucase s'étaient de nouveau prises à la gorge à propos du Haut-Karabakh, une enclave surtout peuplée d'Arméniens située alors au sein de l'Azerbaïdjan qui, lors de l'éclatement de l'Union soviétique, fin 1991, avait fait sécession pour s'unir à l'Arménie voisine.

Moscou a-t-il conforté à cette occasion son rôle de parrain de l'ex-espace soviétique, qu'il entretenait avec soin depuis des années en armant chacun des deux camps pour mieux les tenir sous sa coupe ? En tout cas, ce jeu du Kremlin, sur fond des habituelles manœuvres des bureaucrates nationalistes azéris et arméniens, est précisément ce qui a, une nouvelle fois, transformé cette région en enfer pour les populations arméniennes, azéris et autres, qui y cohabitaient pacifiquement du temps de l'Union soviétique.

Des reportages télévisés ont montré comment les habitants de Stepanakert, la capitale du Haut-Karabakh, se terraient dans des caves pour échapper aux bombardements

des forces de Bakou, la capitale azerbaïdjanaise. Ils se protègent également des drones de la Turquie et des attaques des alliés djihadistes syriens d'Ankara. Car la Turquie d'Erdogan a ouvertement pris fait et cause pour l'Azerbaïdjan au nom du « panturquisme » et de la « lutte contre le terrorisme arménien ». Et surtout, du fait qu'Erdogan a de plus en plus besoin de s'afficher en chef de guerre à l'extérieur pour tenter d'endiguer, à l'intérieur, le discrédit de son propre régime.

En deux semaines de bombardements, le Haut-Karabakh, avec ses 150 000 habitants en temps de paix, s'est vidé de sa population civile. Des militaires venus d'Arménie l'ont en partie remplacé, Erevan

ayant décrété la mobilisation générale en solidarité avec la république « sœur » du Haut-Karabakh, dont tous les hommes étaient eux aussi sous les armes. En face, en Azerbaïdjan, les autorités ont agi de même et la population n'y a pas non plus été épargnée : à 100 kilomètres de la ligne de front, Gandja, la seconde ville du pays avec plus de 300 000 habitants, a été frappée par des bombes arméniennes. Car, d'un côté

comme de l'autre, les intérêts de grands groupes occidentaux, pétroliers notamment, les calculs géostratégiques, les manœuvres diplomatiques, les manigances des clans locaux au pouvoir ainsi que les contrats d'armement d'une multitude de puissances régionales ou ayant des ambitions mondiales (Russie, Turquie, France, États-Unis, Israël, Japon, République tchèque, entre autres) s'entremêlent de façon

inextricable. Le tout concourt à jeter de l'huile sur le brasier caucasien, dans un contexte où l'aggravation de la crise économique mondiale s'accompagne de plus en plus de roulements de tambour et de bruits de bottes.

Officiellement, ces derniers affrontements ont causé la mort d'un demi-millier de personnes. Ce bilan n'a malheureusement rien de définitif.

Pierre Laffitte



Destruction à Stepanakert, dans le Haut-Karabakh.

ONU : **droits de l'homme sélectifs**

L'élection de quinze États, dont la Russie, la Chine et l'Arabie saoudite, au comité des droits de l'Homme de l'ONU a tellement l'air d'une sinistre plaisanterie que, en Occident, certains gouvernants ont affecté de s'en indigner et que les médias y ont fait écho.

Ils ont rappelé que la Russie de Poutine, quand elle ne réprime pas ses manifestants, empoisonne des opposants en vue. L'Arabie saoudite ? Son prince héritier a fait tuer et découper un journaliste dissident dans un de ses consulats. Et elle impose une législation féodalo-religieuse à son peuple, et d'abord à sa

moitié féminine, tout en écrasant sous ses bombes (fournies par la France et les USA) la population du Yémen, dont la révolte déstabilise l'ordre régional voulu par les puissances impérialistes.

Mais c'est contre Pékin qu'on a le plus entendu de cris indignés, particulièrement à propos du sort qu'il

fait subir aux Ouïgours du Xinjiang.

Ce peuple de langue turque et de culture arabo-musulmane, qui vit dans l'ouest de la Chine, est en butte à une oppression nationale et à une répression violente depuis plus de vingt ans. Le régime de Pékin cherche à faire disparaître son particularisme à coups de trique. Il s'emploie, comme il l'a fait au Tibet, à diluer la population autochtone dans un afflux de colons de l'ethnie Han, majoritaire en Chine, une migration

consensuelle assurant le loyalisme des régions frontalières. Et dans ce cas, Pékin assure sa mainmise sur les ressources du Xinjiang, premier producteur de pétrole du pays et point de passage obligé vers l'ouest d'une nouvelle route de la soie dont le régime attend beaucoup.

Selon des organisations de défense des droits de l'Homme, sur plus de quinze millions de Ouïgours vivant en Chine, trois millions seraient passés par des camps de rééducation et un million y seraient encore. Plusieurs autres millions auraient été déportés ailleurs en Chine, où on les astreint à travailler dans des bagnes industriels, qui produisent d'ailleurs souvent pour de grandes firmes occidentales.

Au Xinjiang, on arrête massivement les opposants ; on exécute, pour terrorisme, de prétendus partisans de l'indépendance de la région ; on pratique des stérilisations forcées ; on chasse des paysans de leurs terres et on les remplace par des colons Han...

Le régime chinois martyrise collectivement les Ouïgours. Mais pas seulement parce qu'ils seraient de religion musulmane, car tous ne le sont pas. Sinon, pourquoi aurait-il infligé un sort analogue aux Tibétains, qui eux sont bouddhistes ? Opprimer

des minorités nationales, religieuses ou autres, n'a rien de spécifique à la Chine. Bien souvent, l'État dans une société de classe exige que l'on se soumette à l'ordre de la classe ou de l'ethnie dominante. Et l'État use souvent de l'oppression de ses minorités pour diviser les classes exploitées en les intoxiquant de poison « national ».

Quant aux pays dits démocratiques, dont des dirigeants ont cru bon de s'indigner des méfaits de Pékin, leur posture hypocrite fait partie du climat de guerre économique entre l'Occident et la Chine. Le passé colonial et le présent impérialiste des États-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne parlent pour eux : ce sont des professionnels de l'oppression des minorités ou des tactiques consistant à diviser pour régner.

De plus, les groupes financiers et commerciaux des pays dits démocratiques sont les grands bénéficiaires des conditions effroyables dans lesquelles doivent trimmer des centaines de millions de Chinois, qu'ils soient Ouïgours ou d'une des 55 autres nationalités que compte officiellement le pays, les Han, majoritaires, n'étant pas logés à meilleure enseigne quand ils sont ouvriers.

P. L.



Ouïgours au travail dans un champ de coton.

Éthiopie : répression et manipulations monétaires

Dans le dernier numéro de leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*, nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) dénoncent la situation en Éthiopie.

Après l'assassinat du chanteur populaire oromo, Hatchalu Hundessa, survenu le 29 juin dernier, Addis-Abeba a été le théâtre de manifestations importantes réprimées violemment par l'armée et la police. Il y a eu plus de 200 morts. Autant les autres années les forces de répression étaient plus prudentes de peur de se laisser déborder, autant à l'heure actuelle, le Premier ministre, Abiy, lui-même

issu de l'ethnie Oromo, a les coudées franches pour réprimer les manifestations d'une manière directe. On peut dire qu'il a réussi à imposer le calme dans les rues des grandes villes, dont Addis-Abeba, et est de ce fait en train d'améliorer sa cote de popularité.

Depuis un mois, le gouvernement a procédé au remplacement des coupures de la monnaie nationale actuelle, le birr, par des coupures de

modèle différent. Les anciennes coupures ne seront plus valables au-delà de la fin du mois de novembre 2020. En procédant ainsi, le gouvernement d'Abiy prétend qu'il veut « *lutter contre le financement d'activités illégales, la corruption et la contrebande* ». C'est une vieille revendication de l'Association des banquiers éthiopiens, qui se plaint de ne pas avoir assez de liquidités du fait que, toujours selon elle, 113 milliards de birrs, soit 2,6 milliards d'euros, se trouveraient aujourd'hui hors du circuit bancaire.

En fait, c'est le dirigeant

de l'État du Tigré qui est surtout visé car il est soupçonné par le pouvoir fédéral de détenir un « trésor de guerre » en liquidités. Dans le pays, c'est connu de tout le monde. Le but de l'introduction des nouveaux billets de banque serait donc de démonétiser ce trésor de guerre. Cette décision a contribué à relever la popularité d'Abiy dans le reste du pays. Cela dit, il faut savoir qu'en Éthiopie ou en Afrique en général et dans bien d'autres pays du monde, les hommes au pouvoir se servent dans les caisses de l'État pour leur compte personnel et ont l'habitude de

déposer leurs fortunes dans des lieux plus sûrs, en Europe ou dans les paradis fiscaux.

Pour les travailleurs des villes et des campagnes, tout cela ne changera rien à leur situation. Ni Abiy ni les nouvelles coupures du birr ne régleront leurs problèmes. Par contre les prix des denrées alimentaires ont subi une forte augmentation. Cela crée un mécontentement et souligne une fois de plus la nécessité pour les travailleurs d'avoir leur propre organisation pour lutter et défendre leurs intérêts.

Le pouvoir aux travailleurs

Algérie : condamnation inique



Yacine Mebarki tenant un drapeau kabyle.

Si la condamnation de Yacine Mebarki à dix ans de prison, peine la plus lourde prononcée à l'égard d'un détenu d'opinion, a été un choc pour tous ceux qui militent pour un changement en Algérie, les motifs invoqués par le tribunal de Khenchela l'ont été tout autant.

Elle ramène le pays à un passé que beaucoup pensaient révolu.

En effet, ce militant du Hirak (le mouvement de contestation populaire) et de la cause berbère de 52 ans, était sous la surveillance des services de sécurité. En perquisitionnant son domicile, ils ont trouvé un coran appartenant à son grand-père, dont une des pages était arrachée. C'est un des éléments qui a conduit le tribunal de Khenchela à le condamner pour « atteinte à l'unité nationale », « incitation à l'athéisme » et « offense à l'islam ».

Cette condamnation est le signal que les forces conservatrices, religieuses et réactionnaires sont toujours à l'œuvre dans la société algérienne. Si, sur le plan politique, les islamistes de toute obédience n'ont pas réussi à capter la colère qui s'est

exprimée dans le Hirak, leur influence n'a pas disparu pour autant. La répression menée depuis des mois par le gouvernement à l'égard de tous ceux qui contestent ne peut que les encourager.

La tentative de Tebboune, le président de la République, de légitimer son pouvoir en organisant le 1^{er} novembre un référendum sur la révision de la Constitution, censé poser les bases d'une Algérie démocratique, apparaît comme une vaste escroquerie. Les patrons, les tribunaux, la police, s'assoient sur les articles de la Constitution actuelle censée garantir la liberté de conscience et des droits pour les femmes et les travailleurs. Pour les opprimés la seule garantie réside dans leur mobilisation et leur capacité à s'organiser pour renverser cet ordre social.

Leila Wahda

Europe : explosion du chômage

En Europe, une des régions les plus riches du monde, le chômage devrait dépasser les 10 % de la population active à la fin de l'année.

En France, 700 000 emplois au bas mot ont été supprimés en à peine plus de six mois. En Espagne, 400 000 ont disparu rien que dans l'hôtellerie. Dans de nombreux secteurs, l'aéronautique, l'automobile, des plans massifs de suppression d'emplois ont non seulement été annoncés mais sont en cours avec la mise à la porte des travailleurs précaires. Ainsi Continental qui prévoit de supprimer plus de 30 000 emplois dans le monde.

Les États européens n'ont pourtant pas lésiné sur les dépenses pour aider le patronat à traverser la crise sans dommage, y compris en prenant en charge, selon les pays, 70 %, 80 % parfois 100 % des

salaires des travailleurs mis en chômage technique. Au plus fort de la crise, rien que dans les cinq plus grandes économies européennes, 45 millions de personnes étaient au chômage partiel.

Contrairement à ce que prétendent les gouvernements, cette politique ne garantit en rien les emplois. Dans de nombreux cas, les licenciements se retrouvent seulement repoussés. Des économistes en lien avec des grandes entreprises, comme Allianz, ou au service d'organisations patronales, parlent désormais d'emplois ou d'entreprises « zombies », jugées non viables et immobilisant inutilement du capital qui pourrait beaucoup plus

utilement aller s'investir ailleurs.

Sur les 20 millions de travailleurs encore à l'heure actuelle au chômage partiel en Europe, 9 millions sont ainsi sous la menace de perdre leur emploi dès l'année prochaine. Et c'est sans compter tous ceux qui sont aujourd'hui en activité mais dont les patrons sont prêts à se débarrasser pour s'adapter au nouveau ralentissement économique provoqué par la reprise de l'épidémie.

À l'échelle du continent européen le chômage de masse se répand alors même que le patronat n'a jamais été aussi riche et autant aidé, une démonstration de la catastrophe qu'engendre le capitalisme pour toute la société.

Gilles Boti

Libérez Georges Abdallah !

Le 24 octobre, la campagne unitaire de soutien à Georges Abdallah appelle à manifester, pour exiger sa libération comme elle le fait depuis dix ans, devant la prison de Lannemezan.

Georges Abdallah, qui entame sa 37^e année de détention, est un militant libanais qui s'est opposé à la politique israélienne d'invasion du sud du Liban en 1978 et en 1982 et a dénoncé les massacres de Palestiniens qui en ont découlé.

Le groupe politique auquel il appartenait entre 1981 et 1984 avait tenté de répliquer en s'attaquant à des représentants des États-Unis et des agents du Mossad. Arrêté à Lyon en 1984 en possession d'un faux passeport délivré par l'Algérie, il fut alors question de l'échanger contre un diplomate français, mais finalement il fut condamné à quatre ans de prison pour détention de faux papiers

et d'armes. Un second procès en 1987 l'a condamné à la prison à perpétuité sans que des charges plus sérieuses se soient ajoutées. Mais les attentats d'alors à Paris, et les fortes pressions d'Israël et des États-Unis, en faisaient un bouc émissaire idéal, ce qu'un ex-dirigeant des services secrets français devait reconnaître en 2011.

Georges Abdallah est libérable depuis 1999. Un tribunal d'application des peines s'est prononcé dans ce sens à deux reprises, en 2003 et en 2013, mais aucun ministre de l'Intérieur, de droite (Sarkozy) comme de gauche (Valls), n'y a donné suite. Un homme, dont le « crime » est d'avoir résisté

à l'invasion de son pays, est ainsi condamné à croupir dans les oubliettes de la République, au mépris des démarches en sa faveur d'élus, d'organisations politiques et syndicales, d'associations et de collectifs solidaires et même de deux décisions de justice.

L'arbitraire de l'État français égale ainsi celui des États-Unis qui laissent pourrir en prison Mumia Abu-Jamal et Léonard Peltier pour leur fidélité à leurs convictions.

Jacques Fontenoy

Plusieurs cars sont prévus depuis Paris, Bordeaux, Toulouse et Marseille pour rejoindre Lannemezan le 24 octobre. Celui de Paris part le 23 octobre à 21 h 30. Pour en être, contacter José au 06 08 60 25 61 ou campagne.unitaire.gabdallah@gmail.com



NORBERT MICHALKE DPA

Retrouvailles Est-Ouest sur le mur en novembre 1989.

Allemagne : le démantèlement de la RDA

Le 3 octobre 1990 s'accomplissait ce à quoi la majorité des Allemands avait cessé de croire : la réunification de la République fédérale d'Allemagne (RFA) et de la République démocratique allemande (RDA) dont l'une appartenait au bloc occidental, l'autre au bloc soviétique. Si, moins d'un an auparavant, la chute du Mur avait été un moment de bonheur et d'émotion intenses, cette réunification à marche forcée était accueillie dès le début avec des sentiments beaucoup plus mitigés.

Trois décennies plus tard, beaucoup d'Allemands originaires de l'Est, qui se disent toujours traités comme des citoyens de seconde zone, racontent le ressentiment, l'amertume ou la colère exprimés alors par leurs parents ou par eux-mêmes. Une femme évoque ainsi dans une interview son 3 octobre 1990 : « *J'étais avec des amis, nous étions tous en deuil, car notre rêve d'un socialisme démocratique s'était évanoui.* »

Dans les semaines qui avaient suivi la chute du Mur en novembre 1989, l'écrasante majorité des opposants au régime n'aspiraient pas à l'unification ; ils désiraient les libertés politiques et la prospérité, et pour certains cela revenait à construire une alternative socialiste à la RFA.

Dans tout le pays, à l'échelle des municipalités ou des entreprises, se créèrent des groupes qui spontanément, après des années de dictature, commençaient à prendre en main des choses de la vie politique, économique, sociale. Jamais depuis 1945 la démocratie en Allemagne ne fut aussi vivante qu'à l'Est durant les semaines d'euphorie d'après la chute du Mur, avec une telle participation populaire.

Les partis politiques

ouest-allemands mirent tout en œuvre pour neutraliser la mobilisation. Leur arme fut celle de la parité des deux monnaies, qui menait nécessairement à l'unification.

Disparition d'un pays

En quelques mois, l'Allemagne de l'Ouest réussit ce coup de force : l'annexion d'un État souverain, la liquidation intégrale de son économie et de ses institutions. Car il n'y eut en réalité jamais de réunification : la RDA fut avalée par la RFA. Ses institutions anéanties, l'Est dut se conformer à celles de l'Ouest, avec son Bundestag, son découpage en Länder, son système législatif et éducatif. Sans tenir compte du passé et des aspirations des Allemands de l'Est, l'Ouest décida d'appliquer désormais à tous sa Loi fondamentale, qui avait pourtant été conçue comme provisoire, justement dans l'éventualité d'une réunification.

Le droit du travail de la RDA fut anéanti, avec de graves reculs pour les travailleurs. Le parent isolé d'une famille monoparentale était protégé contre le licenciement : cet article de loi fut supprimé. Isolées ou non, partout les femmes formèrent d'ailleurs les premiers bataillons des licenciées. Dans le même

temps, le droit à l'IVG reculait brutalement. Le droit à la culture et à la santé gratuites disparut aussi.

En trois ans, 72 % des scientifiques de l'ancienne RDA furent démis de leurs fonctions et durent émigrer ou se reconverter. L'Académie des sciences le justifiait en disant qu'il fallait « *éradiquer l'idéologie marxiste* ». Le quart qui restait dut se soumettre à l'évaluation de ses convictions politiques. Bienvenue dans le monde libre !

Pour l'Ouest, la priorité était bien la liquidation totale de la RDA. On fit sentir à ses habitants que rien de ce qu'ils avaient vécu n'avait de valeur. Un demi-siècle de vie était réduit à des qualificatifs tels que « *État de non-droit* » ou « *dictature policière* ». Même leurs souvenirs devaient disparaître, car si la RDA n'avait rien à voir avec le socialisme, cet idéal continuait d'habiter nombre de ses citoyens.

Destruction d'une économie

Toute l'économie est-allemande se trouva méthodiquement détruite. L'organisme créé pour cette tâche, la Treuhand, se trouva par la suite au cœur de multiples scandales de corruption, de détournements de fonds, mais la plus grande partie de ses agissements resta couverte par le secret des affaires.

La propagande de l'Ouest expliqua et répète encore que l'économie de RDA était désuète sinon moribonde ; en réalité les entreprises les plus susceptibles de concurrencer les multinationales occidentales furent parmi les premières à être découpées en morceaux puis

liquidées. Foron, grand fabricant de réfrigérateurs qui exportait avec succès vers trente pays, fut démantelé ; Robotron, spécialisé dans l'informatique et les réseaux, fut offert à IBM et SAP ; les mines de potasse de Bischofferode attribuées à BASF malgré la grève de la faim des mineurs désespérés, tandis qu'il était fait cadeau à Elf Aquitaine des usines de la Leuna et du réseau de stations-service de RDA.

Orgie de subventions pour les capitalistes occidentaux

6 500 entreprises furent vendues, toujours très en dessous de leur valeur. En fait d'économie de marché, ces rachats et liquidations donnèrent lieu à une orgie de subventions. « *En vérité, les cinq années [de construction de l'Est] ont représenté le plus grand programme d'enrichissement d'Allemands de l'Ouest jamais mis en œuvre* », déclarait en 1996 l'ancien maire de Hambourg Henning Vorschauer (SPD).

Les grandes entreprises qui ne furent pas liquidées devinrent des ateliers de groupes de l'Ouest, à la main-d'œuvre sous-payée. L'ouvrier et chansonnier est-allemand Gundermann décrivait de manière sarcastique les nouvelles relations Est-Ouest : « *J'ai enfin un vrai boulot, et toi tu as quelqu'un qui te fait le travail...* »

Après 1990, toutes les familles est-allemandes subirent la fermeture des usines, la perte brutale d'un emploi, le chômage de longue durée. Toutes ont vécu la rupture des liens professionnels et amicaux,

les petits boulots précaires, ce que cela signifie de devenir chômeur à 55 ans, ou femme au foyer après avoir passé sa vie comme conductrice d'engins.

Cela ne se fit pas sans protestations. Dès mars 1991, 20 000 ouvrières du textile menacées de licenciement se mettaient en grève à Chemnitz, puis en mai 25 000 ouvriers de la chimie occupaient leur usine en Saxe-Anhalt. Le chancelier Kohl était accueilli par des jets d'œufs et aux cris de « *menteur* ». Comme l'écrivait un maire : « *Kohl nous avait promis des paysages florissants, et il a tenu parole : la Treuhand a fermé nos usines et, à la place, on a des parcs.* » Après ce traitement, l'ancienne RDA était passée de pratiquement zéro chômeur à plus de trois millions en 1994.

Aujourd'hui encore, après trois décennies, la partie orientale de l'Allemagne compte davantage de chômeurs, d'allocataires de Hartz IV (les minima sociaux) ou de pauvres ; les salaires sont restés inférieurs de 20 % en moyenne à ceux de l'Ouest, pour des temps de travail plus longs. Le capitalisme ouest-allemand, tout puissant qu'il soit, s'est révélé incapable d'intégrer réellement la petite Allemagne de l'Est. En finir avec les inégalités criantes, conquérir des conditions de travail, de salaire et de retraite décentes pour toutes et tous dans les deux parties de l'Allemagne, est une tâche qui reste à accomplir. Elle ne pourra être que l'œuvre des travailleurs de l'Est et de l'Ouest, et le résultat de leur lutte commune.

Alice Morgen

Police : la ritournelle sécuritaire ne protège personne

Suite à l'agression de deux policiers à Herblay, dans le Val-d'Oise, et à l'attaque contre un commissariat de Champigny-sur-Marne, dans le Val-de-Marne, on a encore vu des policiers manifester pour réclamer plus de moyens et un durcissement des sanctions.

L'occasion était bonne pour les spécialistes de l'exploitation de ce genre de situation. Le Pen a, comme d'habitude, attaqué le gouvernement pour son supposé « laxisme ». Le ministre Darmanin est monté sur ses grands chevaux en dénonçant dans ces propos une « ignoble » instrumentalisation de la souffrance des policiers. Il fait pourtant exactement la même chose. Chaque fois que des policiers sont visés, il entonne son discours sécuritaire, en promettant de nouvelles mesures, puis de nouvelles mesures encore et de nouvelles sanctions. L'interdiction de la vente de mortiers

d'artifices sur Internet est la dernière de ces annonces ridicules. Mais Darmanin, pas plus que ses prédécesseurs et que ses concurrents, n'a le moyen de mettre fin à cette situation.

La violence contre les policiers, si tant est qu'elle augmente réellement, est un reflet de la montée de la violence dans la société. La violence, les incivilités dont les premières victimes sont les habitants des quartiers pauvres, sont un signe du désarroi d'une partie d'entre eux et notamment d'une fraction croissante de la jeunesse. L'individualisme, la débrouille, la délinquance comme mode

de vie grandissent dans le contexte de la crise, sur fond de recul des organisations ouvrières et des associations de solidarité. Aucune mesure policière ne peut endiguer cette désagrégation sociale.

Les policiers envoyés en première ligne pour contrer ces phénomènes en deviennent une composante par leurs attitudes brutales, haineuses, racistes vis-à-vis des habitants des quartiers populaires, spécialement les jeunes. Ils la subissent eux-mêmes aussi comme tous les salariés de l'État et par l'intermédiaire de leurs familles et de leur milieu social, populaire lui aussi. Dans cette situation Darmanin n'a que des promesses à leur proposer en même temps qu'il cherche à garder la main.

Darmanin, d'incidents en agressions, surenchérit

donc contre la violence qui frappe les policiers, s'aligne sur leurs représentants les plus corporatistes et réactionnaires, pour tenter de garder son crédit de ministre de l'Intérieur et de chef de la police. Car, même si elle ne les paye qu'avec des promesses politiques, la classe dominante a besoin de forces à sa disposition.

Ces « forces de l'ordre » tant vantées sont en effet avant tout les forces de son ordre social, celui du grand patronat, de l'exploitation au travail et des millions de chômeurs. Méprisés par les classes dirigeantes, les policiers n'en restent pas moins leurs mercenaires indispensables.

Thomas Baumer



KIRAN RIDLEY GETTY

Volvic : une eau qui vaut de l'or

Cet été, la sécheresse a frappé l'Auvergne pour la troisième année consécutive. Cela n'a pas empêché la Société des eaux de Volvic (la SEV, qui appartient au groupe Danone) de continuer ses prélèvements d'eau comme si de rien n'était... sous le regard bienveillant des autorités.

Des documents confidentiels obtenus par Mediapart montrent même que la SEV a augmenté ses prélèvements au plus chaud de l'été en 2015, 2017 et 2018. Les services de l'État n'ont rien trouvé à y redire : les quantités prélevées restaient au-dessous du maximum autorisé, et les restrictions, qui concernaient alors l'usage de l'eau, s'appliquaient à l'arrosage des jardins et à l'irrigation agricole... mais pas aux prélèvements de la SEV !

La production d'eau minérale en bouteille est une activité importante pour

Danone. En 2019, les eaux minérales et les boissons aromatisées des marques Evian, Badoit, La Salvetat et Volvic ont représenté 18 % du chiffre d'affaires du groupe. Il n'est donc pas question de diminuer la production, et même, au contraire, la SEV n'a fait que l'augmenter ces vingt dernières années. Depuis 1998, les prélèvements sont passés de 1,5 million à 2,79 millions de m³ par an.

Une thèse scientifique réalisée en 2012 à la demande de la SEV – toujours classée confidentielle mais dont les résultats ont « fuité » – établissait que les

prélèvements faits par la SEV avaient une incidence sur les débits des cours d'eau avoisinants. Mais deux ans plus tard, les services de l'État accordaient à Danone une nouvelle autorisation valable jusqu'en 2032, pour pomper l'eau minérale de Volvic.

Dernier épisode en date : le 26 août 2020, en pleine période de « vigilance sécheresse », un arrêté préfectoral a autorisé « l'augmentation temporaire des débits » de prélèvements effectués par la SEV. Le but de cette dérogation était de permettre à l'entreprise de mener à bien la phase de test d'un nouveau forage.

Décidemment, l'État n'a rien à refuser au groupe Danone et à ses actionnaires.

Valérie Fontaine



L'usine d'embouteillage de Volvic.

Trois-Rivières Guadeloupe : l'eau empoisonnée au chlordécone

Le 7 octobre, un contrôle effectué par l'ARS a révélé un taux élevé de pollution au chlordécone, ce dangereux pesticide, dans l'eau de la commune de Trois-Rivières, en Guadeloupe. C'était le double du seuil habituellement toléré. L'eau a été déclarée impropre à la consommation.

La Régie des eaux a entrepris de changer les filtres à charbon actif destinés à purifier l'eau. Par mesure d'économies, ils ne sont pas toujours changés aussi souvent que nécessaire, et cela pas seulement à Trois-Rivières. Des travailleurs du secteur ont déjà alerté leurs syndicats et les usagers sur ce problème. L'eau, de manière générale, est de mauvaise qualité. Cela amène les usagers à acheter de l'eau en bouteille, ce qui finit par représenter un budget assez conséquent.

La tolérance de 0,10 microgramme par litre est déjà un sujet d'inquiétude. De plus, quand des pollutions excessives sont détectées, qu'il s'agisse de chlordécone, de mercure comme dernièrement aux

Abymes, ou encore de matières fécales comme à Basse-Terre, l'information n'arrive que quand les mesures sont faites alors que de l'eau a déjà été utilisée.

Les usagers payent pour de l'eau potable, on leur sert de l'eau empoisonnée. Ces problèmes, qu'il s'agisse de coupures ou de contamination, pourraient pourtant être résolus rapidement et efficacement. Un milliard d'euros permettrait de rénover l'ensemble du système. Pour dégager les fonds nécessaires pourquoi l'État ne contraindrait pas les gros planteurs, responsables de la pollution au chlordécone, à financer tout ou partie des travaux ?

Marie-Céline Deshauteurs

Santé et médico-social : dans la rue le 15 octobre !

Les travailleurs de la santé et du secteur médico-social étaient appelés à manifester le 15 octobre par les fédérations et unions syndicales CGT et Sud-Santé, ainsi que par les collectifs interhôpitaux et interurgences.

À l'issue de la comédie gouvernementale de l'été dernier, baptisée Ségur de la santé, les travailleurs du secteur, applaudis tous les soirs pendant le confinement, n'ont obtenu que des promesses creuses et, pour certains, une augmentation très insuffisante de 183 euros en deux fois.

Au moment où la deuxième vague du Covid se précise, les salariés des établissements de santé comme les patients et futurs patients ne peuvent que constater que rien n'a changé, si ce n'est en pire. Où sont les embauches et les ouvertures de lits promises, indispensables pour assurer un accueil et des soins corrects dans de bonnes conditions de travail ? Où sont les revalorisations salariales qui permettraient de vivre et travailler dignement, qu'on

soit du sanitaire ou du médicosocial ?

Le projet de budget de la Sécurité sociale ne prévoit, toutes dépenses engagées déduites, qu'une augmentation dérisoire de 600 millions d'euros. La somme est totalement insuffisante même pour faire face à la hausse des coûts de fonctionnement, au remplacement du matériel et à l'entretien des locaux. « *Ce n'est pas qu'une question de moyens, c'est une question d'organisation* », a osé répondre Macron, il y a peu, à des salariés de l'hôpital Rothschild de Paris qui l'interpellaient lors d'une visite.

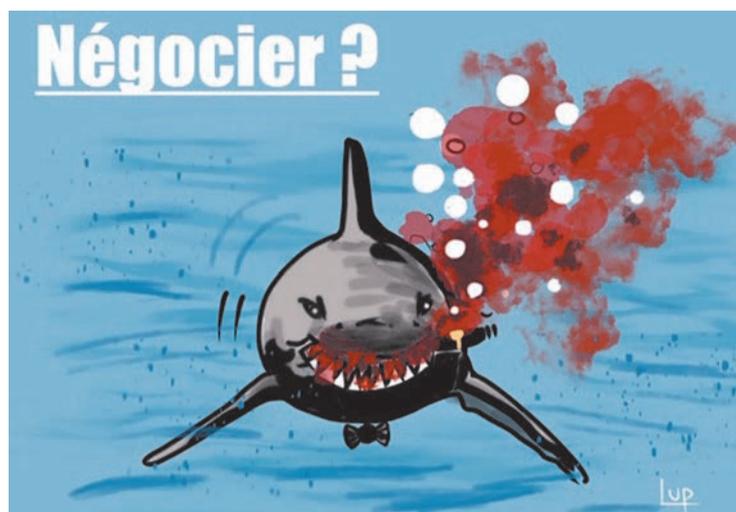
Les menaces que le gouvernement fait peser sur l'hôpital public, en drainant l'argent public vers des plans de relance et autres cadeaux aux capitalistes, sont omniprésentes. Il n'est

qu'à prendre l'exemple récent du centre hospitalier de Quimper-Concarneau qui vient d'être mis sous tutelle de l'Agence régionale de santé (ARS) pour cause de déficit de 31 millions d'euros. Comment peut-on reprocher à un hôpital public son absence de rentabilité et donc appeler ses dépenses déficit ?

Pour des embauches massives, pour des ouvertures de lits en nombre, pour de vraies augmentations de salaires de 300 euros net mensuels pour tous, les travailleurs de la santé et du médicosocial ont amplement raison de se battre. Les autres salariés, chômeurs et retraités, attaqués, appauvris par la crise économique, sanitaire et sociale, ont toutes les raisons d'en être solidaires.

Viviane Lafont

À Paris, le cortège part le 15 octobre à 13h 30 de la Place Vauban, dans le 7^e arrondissement.



Chômage de longue durée : l'arnaque des accords

À la suite de la signature de l'accord de chômage partiel de longue durée, dit APLD, entre la quasi-totalité des syndicats (sauf la CGT) et la direction d'Airbus, le quotidien de la région de Toulouse, *La Dépêche du midi*, a titré mardi 13 : « *Airbus évite les licenciements secs pour son plan social* ». Cette affirmation a été reprise par toute la presse nationale. Or, il s'agit d'un double mensonge.

Chez Airbus les accords stipulent qu'ils permettront de sauver 1 500 emplois sur les 5 000 suppressions annoncées il y a déjà plusieurs mois. Mais ils ne constituent en aucune façon une protection contre d'éventuels licenciements. Le texte d'origine prévoit qu'en cas d'accord de chômage de longue durée, l'employeur garde la possibilité de prononcer des licenciements économiques, ce qui est donc le cas chez Airbus. De plus, même en dehors de

cette situation, un décret du 30 septembre supprime le peu de mesures de rétorsion prévues dans le cas où un employeur ayant bénéficié de l'indemnisation de ses salariés au titre de ce chômage partiel licencierait quand même.

Bien sûr, il est préférable de recevoir 84 % de son salaire net, plutôt que rien du tout, situation dans laquelle se trouvent bien des travailleurs d'autres pays et, en France, tous les précaires qui ont perdu leur emploi. Mais le chômage partiel de longue durée est, de la part du gouvernement, un simple amortisseur social. Non seulement il peut le supprimer à tout moment, mais il ne protège pas contre les licenciements qui restent à l'entière disposition du patronat. La seule garantie réside, comme toujours, dans la capacité de la classe ouvrière à se défendre.

Paul Sorel

CGT : le mythe du dialogue social

Interviewé dans le journal *Les Échos*, le 12 octobre, le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, a dénoncé les conditions sanitaires dans les entreprises, la situation dans les hôpitaux, ou encore le fait que « *le gouvernement subventionne le chômage partiel tout en laissant les entreprises faire des plans sociaux en même temps.* »

Mais les militants de la CGT pourraient s'étonner d'entendre leur secrétaire général saluer les initiatives de Jean Castex qui, dès sa nomination comme premier ministre, a invité les syndicats à se réunir. « *Il a été nommé un vendredi. Il m'a appelé dès le samedi et reçu une semaine après [...] En un mois, je lui ai parlé quatre fois. C'était plutôt un*

bon départ », s'est-il félicité. Que peut-il sortir de positif pour les travailleurs de telles discussions avec des Castex, Le Maire, Macron et autres serveurs de la bourgeoisie ? De la même façon Martinez se réjouit des « *enjeux de la négociation qui va s'ouvrir* » en parlant du télétravail. Mais quel que soit le sujet, que peut-on espérer de Renault, Airbus, Bridgestone, Alinea, Carrefour, tous ces grands groupes qui licencient des milliers de travailleurs ?

Laisser croire que des syndicalistes peuvent convaincre les représentants du patronat par le dialogue ne peut avoir qu'un résultat : désarmer les travailleurs.

Aline Rétesse



Le 16 juin dernier, à Paris.

Lycées ex-ZEP : salaires amputés

En septembre, le personnel des lycées anciennement classés en zone d'éducation prioritaire (ZEP) a vu les fiches de paye amputées.

Depuis 1990, le personnel touchait une indemnité de sujétion spéciale ZEP de 90 euros. En 2014, une réforme avait exclu les lycées, souvent des lycées professionnels, de la carte de l'éducation prioritaire, sous prétexte que la scolarité obligatoire s'arrêtait à 16 ans. Comme si les difficultés scolaires et sociales disparaissaient à cet âge ! Mais par crainte des réactions du personnel,

les gouvernements avaient jusqu'à présent prolongé le versement de cette indemnité. En cette rentrée 2020, sans même en informer au préalable les intéressés, elle a été supprimée, entraînant donc une baisse leur rémunération de 1 170 euros par an.

Le 30 août dernier, le ministre Blanquer prétendait lancer « *un Grenelle pour la revalorisation du métier d'enseignant* », en

particulier pour ceux exerçant dans les endroits les plus difficiles. Cela devait être un « *grand chantier du quinquennat* ». Non seulement la valeur du point d'indice reste gelée depuis plus de dix ans, mais quelques jours plus tard, des milliers de ces enseignants, exerçant dans les secteurs les plus défavorisés, ont ainsi vu leur salaire baisser d'environ 5 %.

Le grand chantier de la revalorisation de Blanquer ressemble plutôt à une casse.

Christian Bernac

ADP – Roissy : la mobilisation continue

Face aux plans d'économies que la direction d'Aéroports de Paris (ADP) veut imposer, la mobilisation s'organise du côté des salariés. Après une première manifestation réussie le 17 septembre avec près de 900 travailleurs, un nouveau rassemblement a eu lieu vendredi 9 octobre devant le ministère des Finances, regroupant 600 personnes.

Si la majorité des présents étaient des travailleurs d'ADP, certains étaient employés par une filiale, ADP-ingénierie : ceux-ci ont été mis au courant d'un plan visant à licencier 200 salariés sur 220 ! D'autres encore venaient d'une filiale de Keolis et sont confrontés à la fermeture de leur entreprise.

À ADP, les baisses de salaire prévues dans l'accord de performance collective iraient de 300 à 800 euros par mois, et la durée du travail augmenterait d'une à deux semaines par an. À cela s'ajoutent du chômage partiel longue durée et une rupture conventionnelle collective impliquant 1 400 départs en

2021, sur 6 300 salariés, qui signifierait une dégradation importante des conditions de travail.

La direction brandit la menace d'un plan de licenciements en cas d'échec des négociations. Le rassemblement du 9 octobre a été l'occasion pour les directions syndicales de s'adresser à l'État, actionnaire majoritaire, en lui demandant de renoncer à ses dividendes. Il leur a opposé une fin de non-recevoir.

Mais une bonne partie des travailleurs présents ne s'attendaient pas vraiment à autre chose, et ils étaient contents de se retrouver. Depuis septembre, au fil



À Bercy, le 9 octobre.

des rassemblements et des temps forts, les plus mobilisés ont tissé des liens. L'idée qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes, et qu'il s'agit d'être plus nombreux, fait son chemin.

Ces dernières semaines, certains se sont mis à distribuer des tracts, à coller des affiches et envoyer des mails à leurs collègues pour les encourager à participer à chaque rassemblement. Celui du 9 octobre avait aussi

de très positif le fait qu'il était le premier à impliquer plusieurs entreprises.

Au-delà, de plus en plus de salariés d'ADP remettent en cause les arguments de la direction, qui se plaint de la situation financière du groupe. Celui-ci a en réalité amassé des milliards de profits ces dernières années. D'ailleurs, dans une lettre envoyée aux syndicats, le ministre Le Maire affirme que « la situation d'ADP en

termes de liquidités est saine et lui permet d'affronter la crise de manière sereine. »

En fait, l'État, actionnaire majoritaire d'ADP, cherche à faire une démonstration politique : la mise en œuvre de ces accords serait un message on ne peut plus clair, adressé à tout le grand patronat. En face, la mobilisation franchit des étapes et c'est précieux pour la suite.

Correspondant LO

Amazon : développement tentaculaire et parasitaire

Le chiffre d'affaires d'Amazon a plus progressé en quelques mois de confinement que lors des dix années précédentes cumulées. En France, durant la même période, le nombre de ses clients a augmenté de 2,4 millions. Et les projets fusent.



Un entrepôt d'Amazon en Espagne.

Un énorme entrepôt est en construction près de Metz. Il sera plus grand que la dernière plateforme logistique ouverte il y a à peine un an, celle de Brétigny-sur-Orge. Huit à dix autres projets sont en cours dans plusieurs régions. Et près de Nantes, Amazon vient d'annoncer la construction d'une « méga-plateforme logistique » : elle totalisera 185 000 m² sur quatre étages, 2 500 employés, un trafic quotidien de 220 camions et 3 200 autres véhicules.

Mais les sources du développement et de l'enrichissement de ce groupe datent de bien avant le coronavirus. Amazon et les autres transporteurs privés et

spécialistes de la logistique, n'ont pas créé un nouveau service, ils se sont accaparés, avec la complicité des États, un marché déjà existant : celui des colis postaux.

Apporter des produits aux clients rapidement, voire du jour pour le lendemain, les PTT puis La Poste, qui avaient des centres de tri sur tout le territoire, s'en chargeaient, aidés aussi de la SNCF. Amazon s'est développé sur le champ de ruines de leur démantèlement. En vingt ans, La Poste a fermé une centaine de centres de tri (130 en 2002 contre 29 PIC – plateforme industrielle courrier – aujourd'hui) et supprimé 70 000 emplois.

Quant aux entrepôts

modernes du groupe, ils lui permettent d'employer une nouvelle main-d'œuvre jeune, peu qualifiée et sous-payée. Dans l'entrepôt de Brétigny-sur-Orge, les étagères contenant les produits sont robotisées et se déplacent toutes seules pour venir aux opérateurs qui manipulent tous les colis à la main. Les 3 000 employés viennent de toute la région parisienne avec parfois des heures de trajet quotidien au total pour se rendre sur le site. Plus des trois-quarts sont des intérimaires. Les équipes de nuit travaillent huit heures en alternant une semaine de cinq nuits, une autre de six, pour un salaire de 1 700 euros net par mois.

Amazon s'étend. Le groupe exploite désormais 850 000 personnes dans le monde. Le cours de son action, dopée par la spéculation, atteint des sommets, son actionnaire principal, Jeff Bezos, est un des hommes les plus riches de la planète. Mais où est le progrès pour la société ? Ce qui était un service public a été offert à des entreprises privées. Les consommateurs n'y trouvent pas toujours leur compte. Cette grande réussite capitaliste n'en est une que pour quelques gros actionnaires et aussi beaucoup de boursicoteurs qu'elle a enrichis.

Pierre Royan

Monoprix – Le Havre : “On fait quoi pour vous aujourd'hui ?” – Grève !

Vendredi 9 octobre, la quasi-totalité de la centaine de salariés du Monoprix du Havre ont débrayé, abandonnant caisses et rayons pour manifester devant le centre commercial René Coty.

Ils ont dénoncé la dégradation de leurs conditions de travail, qui s'est encore aggravée depuis cinq ans avec la reprise de Monoprix par le groupe Casino.

En majorité, les caissières et employées de rayon sont des femmes, avec des contrats de 24 heures par semaine, pour à peine 750 euros par mois. Même les quelques rares primes qu'elles touchaient ont été supprimées cette année. Jusque récemment, leurs salaires trop petits les obligeaient à multiplier les heures supplémentaires ; mais depuis la crise sanitaire, il n'y en a quasiment plus.

Les revenus des salariés ont baissé et, en même temps, Monoprix aggrave leur exploitation en augmentant par tous les moyens la productivité du travail. La direction a gelé les embauches, ne remplace plus les arrêts ni les salariés en vacances, et tout le magasin fonctionne avec moins de travailleurs. L'installation

des caisses automatiques a permis de supprimer de nombreux postes de caissières. Résultat : les salariées sont épuisées et les caissières font face à l'agressivité de certains clients, excédés par l'attente liée au sous-effectif.

Il faut aussi être de plus en plus polyvalent, mot bien trop joli pour être honnête et qui veut dire qu'il faut tout faire à la fois, la tâche des postes supprimés ou des salariés absents en plus de la sienne. Au point que même des cadres ont débrayé, se plaignant de devoir passer « 80 % de leur temps dans les rayons à remplacer des salariés ». Enfin, le magasin économise sur les frais de ménage et de sécurité, là encore en supprimant des postes et au mépris des risques liés au contexte sanitaire.

Après ceux des Monoprix de Nice et d'autres villes, ce sont les employées du Havre qui ont relevé la tête et poussé un coup de colère salutaire.

Correspondant LO

Hutchinson - Chalette: la grève fait reculer la direction

À l'usine Hutchinson de Chalette-sur-Loing, près de Montargis, la direction, malgré sa fermeté affichée, a dû remballer son projet de fermeture de l'atelier des Flexibles, programmée en mai 2021, face à la détermination de ses 70 travailleurs.

Cette fermeture intervient dans le cadre d'un plan de licenciements annoncé en juin par le groupe Hutchinson. En France, cela concerne près de 1 000 travailleurs et 196 à l'usine de Chalette-sur-Loing, auxquels il faut rajouter les centaines d'intérimaires qui ont été remerciés.

La direction s'est vantée qu'elle ne ferait pas totalement l'usine comme cela se passe à Bridgestone, et elle affirme que cela se fera par une rupture conventionnelle collective sur la base du volontariat, mais

en réalité c'est un plan de licenciements déguisé car les départs ne seront pas remplacés.

La direction espérait sans doute que les travailleurs de l'atelier des Flexibles acceptent docilement son plan de fermeture, mais ces derniers ont en tête qu'en plein confinement, Total et sa filiale Hutchinson ont renoncé à certaines aides de l'État afin de verser 1,3 milliard d'euros aux actionnaires.

La grève, démarrée mardi 5 octobre, est devenue chaque jour plus



déterminée. Les grévistes ont confectionné tracts et pancartes et convoqué la presse. Ils se sont rendus dans les différents ateliers et ont tenu à s'adresser chaque jour à leurs camarades intérimaires, qui se sont sentis solidaires du combat engagé.

La dignité et l'esprit collectif qui se sont exprimés dans la grève ont gagné le cœur et la solidarité de la majorité des techniciens, que la direction pensait acquis à sa cause. Elle a tenté de leur faire faire le travail, mais la majorité ont refusé. Et les responsables qui s'y sont essayés ont eu bien du

mal à démarrer les robots à la place des conducteurs de lignes. Un responsable a mis cinq heures à mettre en route un robot qu'un travailleur actionne en cinq minutes! Si cela a bien fait rire les travailleurs, cela leur fait aussi prendre conscience de leur force, car sans eux, pas de production, et même les robots ne fonctionnent pas tout seuls!

La direction a aussi cherché à désamorcer la colère en proposant une « prime de compensation » pour le transfert vers d'autres ateliers, mais les grévistes l'ont refusée en bloc. Des ouvrières ne se sont pas

non plus laissé impressionner par le refrain patronal concernant les difficultés à gérer une entreprise comme Hutchinson. « *Qu'est-ce que vous croyez, faire vivre notre famille avec les salaires qu'on a, c'est bien plus dur que de gérer une entreprise!* », leur a lancé l'une d'elles.

Cette lutte a non seulement fait reculer la direction, mais elle a en plus été un sursaut de dignité. Les travailleurs ont relevé la tête et montré qu'ils n'étaient pas prêts à se laisser jeter comme des pions, et cela a redonné le moral à tous.

Correspondant LO

Mecafi - Châtelleraut: une fin de grève orchestrée

Les salariés de la société de sous-traitance aéronautique Mecafi ont mis fin jeudi 8 octobre au mouvement de grève et de blocage des trois sites de Châtelleraut qu'ils avaient entamé le 21 septembre. Mais pour arriver à ses fins, le patron a employé les grands moyens.

Le président du groupe Nexteam, propriétaire de Mecafi depuis juillet 2018, était venu sur place le matin même pour participer, avec les syndicats, à la sixième journée de négociations sur les conditions du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) annoncé dans l'entreprise et qui devait être finalisé pour le 20 octobre. Il arrivait avec quelques propositions revues à la hausse: 211 licenciements au lieu de 242, une prime de départ

volontaire de 8 000 euros, les indemnités supralégales de 10 000 euros pour les plus de 50 ans, 7 500 euros pour ceux qui ont moins de deux ans d'ancienneté, et 150 euros par an en plus pour les plus anciens.

Mais surtout, la direction avait pris soin de préparer sa venue en assignant la veille au tribunal une trentaine de grévistes, avec la possibilité d'une astreinte de 1 500 euros chacun par jour de blocage. En outre,

dès le début de matinée les grévistes avaient pu constater une présence nombreuse des cadres et non-grévistes, appelés par la direction à être présents ce jour-là en prévision du vote.

En début d'après-midi, immédiatement après l'explication des nouvelles mesures proposées par le patron, un vote à main levée a été proposé, contesté par certains grévistes qui demandaient plus de temps pour réfléchir et pouvoir étudier eux-mêmes les propositions. De plus, la direction avait conditionné l'acceptation de ces propositions au fait que les trois sites soient débloqués afin de permettre l'expédition

des commandes bloquées depuis près de vingt jours.

Alors, sous la pression des délégués de la CFDT, mais sans que la CGT ne s'oppose à ce chantage patronal, les représentants au comité social et économique (CSE) se sont exécutés et ont proposé un nouveau vote à bulletins secrets, en acceptant également la participation des non-grévistes qui de manière virulente, insistaient pour que le vote se fasse immédiatement, malgré l'absence de nombreux travailleurs du site à ce moment-là.

Après plus d'une heure d'oppositions verbales à la limite de l'affrontement direct, entre grévistes et

non-grévistes, finalement sur les 288 votants présents (58% des effectifs de l'entreprise), 158 se sont positionnés pour le déblocage, 123 contre et 7 se sont abstenus.

De nombreux travailleurs n'ont pas manqué d'exprimer leur colère face aux manœuvres du patron. Sa hâte à mettre fin à la grève montrait qu'elle était bien le moyen de pression des travailleurs pour le faire reculer davantage. Au-delà de l'amertume à l'égard de ceux qui ont cédé au chantage, c'est aussi cette conscience et cette colère qui sont partagées par ceux qui ont participé à la lutte.

Correspondant LO

Artus-Meggitt - Avrillé: débrayage contre les licenciements

Mardi 13 octobre, 60 à 70 salariés d'Artus-Meggitt d'Avrillé, dans le Maine-et-Loire, ont débrayé et se sont rassemblés à l'embauche. Ils protestent contre les 23 licenciements projetés par la direction et exigent le maintien de tous les emplois.



L'entreprise Artus, située dans l'agglomération d'Angers, appartient au groupe Meggitt depuis une dizaine d'années. Son effectif est de 320 salariés. Meggitt produit des composants et des petits moteurs pour les grands groupes de l'aéronautique civile et militaire. Pour justifier les licenciements, la direction invoque bien sûr les difficultés liées à l'épidémie. Elle prétend qu'elle n'a pas le choix si elle veut assurer la sauvegarde de sa compétitivité dans un secteur qui est, dit-elle, de plus en plus concurrentiel.

En fait, Meggitt est un groupe prospère. L'année 2019 a été faste pour les

bénéfices: 30% de hausse. De plus, le groupe réalise 36% de son chiffre d'affaires dans le secteur de la défense, secteur qu'il définit lui-même comme « robuste ».

Vingt-trois emplois sont visés. Mais 46 personnes sont sur la sellette et personne ne se sent à l'abri, car rien ne dit que ces licenciements n'en préparent pas d'autres.

C'est en fait une déclaration de guerre: dès avril dernier, le groupe annonçait son intention de diminuer ses effectifs de 15%, de renvoyer les salariés temporaires, voire de geler les salaires. Les gros actionnaires ont préservé leurs profits,

mais ils prévoient des turbulences. Et ils présentent par avance la note aux salariés. Ces derniers ont déjà perdu 16% de leur salaire pendant le confinement, car l'employeur n'a pas complété l'indemnité de chômage partiel.

Face à ces licenciements, la résistance commence à s'organiser. Et pour se rassembler, les opposants au projet patronal ont constitué un « comité de salariés pour le maintien de tous les emplois ». Ce premier débrayage réussi n'est qu'un début!

Correspondant LO

Municipaux de Saint-Denis : agents en colère

Depuis vendredi 2 octobre, une partie des agents municipaux de Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis, sont en lutte contre la mairie qui s'attaque à leurs salaires et à leurs conditions de travail.

À la dernière élection municipale, Mathieu Hanotin, membre du Parti socialiste, a réussi à prendre la mairie au Parti communiste. Après avoir fait voter l'armement de la police municipale pour plaire à un électorat de droite ou d'extrême droite, il veut montrer qu'il peut faire plus contre les travailleurs communaux que la droite.

La précédente municipalité avait déjà, il y a trois ans, tenté de remettre en cause des jours de congés mais avait dû reculer après trois jours de grève. Alors, pour les agents communaux, la

suppression de la prime annuelle de 1 400 euros, alors qu'ils n'ont pas de 13^e mois, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. D'autant plus que le maire s'est octroyé une augmentation mensuelle de 1 360 euros, portant ses indemnités, avec la présidence de Plaine Commune, à près de 8 000 euros net par mois.

Hanotin veut aussi supprimer des jours de congés, augmenter le temps de travail, remettre en question les trois mois de départ anticipé à la retraite. Il s'attaque essentiellement aux fonctionnaires de catégorie

C, ceux qui ont les plus bas salaires. Il veut aussi monter la population contre les agents, en les présentant comme des privilégiés et des fainéants. Mais dans la réalité, les agents sont indispensables face aux problèmes d'une population qui s'appauvrit. Et pendant le confinement, les Atsem ont accueilli dans les écoles les enfants des soignants, les agents de la voirie ont nettoyé la ville, les autres ont fait fonctionner le service social en portant les repas aux personnes âgées. Certains agents se sont portés volontaires pour travailler dans les Ehpad ou à la maison de la solidarité pour porter assistance aux plus pauvres. Bref, ce sont donc



bien eux qui ont été utiles ! Le mouvement a démarré par une assemblée générale de 400 agents devant la mairie. Depuis, des débrayages quotidiens de deux heures avec rassemblement devant la mairie ont lieu tous les midis. Chaque jour, les retrouvailles sont très dynamiques. Les grévistes dansent, chantent des chansons qu'ils ont composées, raillant ce maire calfeutré dans la mairie fermée au public depuis plusieurs jours, et qui refuse de recevoir les représentants des

grévistes. Jeudi 8 octobre, c'est dans un conseil municipal sans public et protégé par des forces de police, qui devait voter entre autres une indemnité de 35 000 euros pour les frais de garde des enfants des élus, que les grévistes sont rentrés en force. Là aussi, le maire était introuvable, laissant ses conseillers effarés. À la sortie, tout le monde plaisantait, disant qu'il fallait que ces derniers se votent une nouvelle indemnité de gardes du corps.

Correspondant LO

Territoriaux de Belfort : la mobilisation se poursuit

Chez les territoriaux de Belfort, après deux semaines de mobilisation, marquées par un rassemblement important de 900 travailleurs, la colère ne retombe pas.

Des débrayages dans différents services ont eu lieu tout au long de la dernière semaine.

La suppression de jours de congés, les suppressions de primes et les économies aux dépens des œuvres

sociales ne passent toujours pas. Et ce n'est pas l'attitude méprisante du maire (LR), qui se répand en mensonges sur les prétendus « avantages » dont jouissent ces travailleurs, ou les pressions à l'égard des plus mobilisés,

qui vont calmer les choses. Alors que le maire affirmait dans la presse locale que « la grève ne sert à rien », les territoriaux lui ont répondu en se réunissant à plusieurs dizaines tous les jours devant l'hôtel de ville. Ils ont été 500 à manifester le 8 octobre, alors que le comité technique, qui devait entériner la suppression de

jours de congés et de primes, se réunissait. Particulièrement mobilisé, le personnel des crèches a donné un caractère dynamique à ce mouvement en se réunissant durant une heure tous les jours et en chantant dans le hall de la mairie, à la porte du bureau du maire. Le personnel des bibliothèques est allé à la

rencontre des usagers pour expliquer les raisons de sa colère. À travers ce mouvement, ne serait-ce que par le fait qu'il dure et concerne l'ensemble des territoriaux, ceux-ci relèvent la tête et se montrent déterminés à ne pas subir les attaques sans réagir.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Banques : les chemins de la spéculation

Lundi 21 septembre, les plus grandes Bourses du monde ont tangué et chuté de 3 à 4%, leur plus grosse chute depuis trois mois. Selon les commentateurs, c'est la crainte d'une deuxième vague du Covid-19 et de nouvelles mesures de confinement qui a inquiété les spéculateurs.

Les actions des grandes banques ont particulièrement dégringolé ce jour-là, à cause des révélations sur leur rôle dans le blanchiment d'argent sale, au moins 2 000 milliards de dollars en moins de vingt ans. Mais derrière ces causes immédiates, il y a en toile de fond le contexte économique très instable de la crise et ses développements.

Au cœur du système financier, les banques ont été inondées d'argent mais n'en sont pas moins dans une situation critique. En juin dernier, quand les

pays européens sont sortis du confinement, la Banque centrale européenne leur a prêté une somme totale de 1 300 milliards d'euros à un taux négatif de -1 % sur trois ans.

Selon les discours officiels, les banques devaient ensuite prêter ces sommes aux entreprises pour empêcher les faillites. En France, 600 000 entreprises de toute taille ont reçu au total 120 milliards d'euros de prêts. Mais les banques ont aussi refusé beaucoup de demandes de prêts. Empruntées à la BCE, les énormes quantités

d'argent ont été replacées notamment auprès des États. L'ensemble des banques européennes ont ainsi acheté pour plus de 210 milliards d'euros de titres de dettes d'États.

Les entreprises qui ont pu bénéficier des prêts, elles, n'ont pour la plupart pas utilisé cet argent pour investir, l'avenir étant beaucoup trop incertain. Beaucoup ont préféré redéposer ces sommes dans les banques pour les faire fructifier. En six mois, 134 milliards d'euros supplémentaires ont été redéposés par les entreprises dans les banques françaises. Au final, l'argent injecté par la BCE est donc resté dans la sphère financière. Il a alimenté la spéculation et a fait remonter les cours des Bourses après

leur chute au début de la crise sanitaire.

Dans tout ce processus, les entreprises et les banques se sont encore plus endettées qu'avant la crise du coronavirus. Beaucoup d'entreprises, au bord de la faillite, ne pourront pas rembourser les banques, qui risqueront à leur tour la faillite. Et c'est la raison principale de la chute de leurs cours et de ceux d'autres organismes financiers comme les sociétés d'assurance. En France, les actions de BNP et AXA ont reculé de 30 % et celles de la Société générale de 60 %. Mais un effondrement des banques signifierait une paralysie totale du système financier, comme cela s'est produit après le krach de 2008.

L'argent déversé par

la Banque centrale européenne, en principe pour relancer l'économie, est donc loin d'être allé à des investissements productifs. Les banques et les grandes entreprises considèrent que les capacités de production sont déjà trop importantes, non pas par rapport aux besoins de la population, mais par rapport au marché solvable. Des sommes gigantesques affluent donc vers la spéculation, ce qui permet à la bourgeoisie de poursuivre son enrichissement. Le reste de la population, lui, ne fait que s'appauvrir, tandis que la société est de plus en plus menacée par une crise financière aux conséquences dévastatrices.

Pierre Royan

Suisse : vote sur le salaire minimum

Le 27 septembre, la population du canton de Genève acceptait par votation l'introduction d'un salaire minimum légal à 23 francs suisses de l'heure, soit 4 086 francs (3 805 euros) par mois pour les 41 heures hebdomadaires de la durée légale de travail.

Environ 30 000 travailleurs seraient concernés par cette augmentation, dont deux tiers de travailleuses, principalement dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, du nettoyage, de l'économie domestique, de la coiffure, l'esthétique ou encore le commerce de détail.

Cette nouvelle a fait les titres dans la presse internationale, qui voit là le plus haut salaire minimum du monde (un franc suisse vaut 0,93 euro). Mais relativement au coût de la vie en Suisse et à Genève en particulier, où le loyer d'un petit appartement peut facilement atteindre près de 2 000 francs par mois, sans parler des assurances-maladie représentant un coût mensuel minimum de 300 à 400 francs, si c'est évidemment une amélioration, cela reste un maigre salaire.

Cette victoire de la gauche et des syndicats, avec près de 60 % de « oui », peut s'expliquer notamment par deux facteurs. D'une part, toute l'année 2019 jusqu'en mars de cette année a été marquée par une agitation et des manifestations massives dans le cadre de la grève des femmes, mettant en lumière la précarité de bien des travailleuses. D'autre part, la crise sanitaire a ému l'opinion, levant le voile sur la misère qui existe y compris à Genève, dont ont témoigné

les images de files interminables de milliers de travailleurs attendant de recevoir l'aide alimentaire.

Le salaire minimum devrait entrer en vigueur d'ici la fin du mois d'octobre. Encore faut-il que le patronat genevois, qui a combattu la loi avec vigueur, n'oppose pas de résistance. En effet, à Neuchâtel, en 2011, le principe d'un salaire minimum avait été introduit dans la Constitution cantonale en votation, mais le patronat avait attaqué en justice la loi d'application décidée par le Parlement en 2014, au prétexte d'une violation de la liberté d'entreprise. Ce n'est qu'en 2017 qu'il fut débouté par le tribunal fédéral. Ainsi, la procédure à elle seule lui a permis de retarder l'introduction du



Campagne syndicale pour le salaire minimum à 4 000 francs suisses.

salaire minimum de plusieurs années, sans même qu'un paiement rétroactif soit décidé pour les travailleurs !

L'application effective de la loi est l'autre problème. Sans contrôles et sans sanctions dissuasives,

le patronat pourrait tout aussi bien s'asseoir dessus. Après tout, c'est ce qu'il fait avec la « loi sur l'égalité », qui consacre l'égalité des salaires des hommes et des femmes... mais qui n'empêche pas que les femmes soient payées en

moyenne 20 % de moins que les hommes. Comme l'indiquait à juste titre dans les médias un militant du syndicat du nettoyage et du commerce, « tout dépendra de la mobilisation des travailleurs. »

Correspondant LO

Prix Nobel : la faim et les affameurs

Le prix Nobel de la paix a été attribué cette année au Programme alimentaire mondial (PAM), un organisme dépendant des Nations Unies.

Le comité Nobel a félicité le PAM qui, devant l'explosion de la pauvreté et de la famine, a été capable de multiplier ses activités.

En 2019 le PAM aurait ainsi distribué 15 milliards de rations à 97 millions de personnes dans 88 pays.

La bonne société en smoking et robe de soirée, vivant de ses rentes sans avoir jamais su d'où elles lui tombent, se déssole de la faim

dans le monde, se félicite de l'existence du PAM, se réjouit de sa propre bonne conscience. Son maître en générosité, Bill Gates lui-même, subventionne une fondation qui a calculé que, en doublant leurs dons, les États et les philanthropes pourraient éradiquer la faim dans le monde d'ici 2035.

Mais le nombre de personnes secourues par

le PAM, 97 millions, est à comparer aux 800 millions souffrant de la faim, calculés par sa maison-mère l'ONU, chiffre en augmentation depuis 2015. Ladite maison-mère, caverne de brigands suivant les mots de Lénine, couvre et absout, quand elle ne les organise pas, les guerres par lesquelles l'impérialisme dévaste la planète et qui sont parmi les premières causes de famine. Il faut doubler les dons en passant de 12 à 26 milliards annuels disent les émules de Bill Gates.

Mais sa fortune personnelle atteint 120 milliards de dollars et les 26 plus grandes fortunes de la planète possèdent à elles seules autant que la moitié la plus pauvre de l'humanité.

Il faudra contraindre, par tous les moyens nécessaires, ces puissants à rendre ce qu'ils ont volé. Mais il faudra aussi et surtout construire un monde où le travail de l'humanité ne se transforme pas en fortune indécente pour quelques-uns.

Paul Galois